

# Rapport d'activité 2017





La publication du rapport d'activité de la Communauté de Communes Lyons Andelle est l'occasion de faire un bilan des réalisations, de l'avancement des chantiers et des projets à venir de notre collectivité.

## La Communauté de Communes **Lyons Andelle** p. 4

- L'édito p.4
- Les communes membres p.5
- La CdCLA, moteur pour le territoire Lyons Andelle p.6
- Le projet de territoire p.7
- La gouvernance p.8
- Les missions et les compétences p.11
- Les équipements et les structures p.12
- Les services p.13
- Les instances de dialogue social p.15
- Les finances p.16
- Les temps forts p.18

## Un territoire **attractif** p. 20

- Le développement économique p.20
- Le développement touristique p.22
- L'aménagement du territoire p.24

## Un territoire au service de **l'environnement** p. 25

- Le Service Public d'Assainissement Non Collectif p.25
- Les dispositifs pour l'amélioration de l'habitat p.25
- L'éclairage public et les illuminations p.26
- La voirie p.26

## Un territoire **solidaire**, proche de ses habitants p. 28

- La petite enfance p.28
- L'enfance p.30
- Les rythmes scolaires p.32
- La jeunesse p.34
- Le sport p.36
- Les seniors p.38
- La communauté de communes, un lieu d'écoute p.39

## Un territoire **jeune, dynamique et ouvert** p. 40

- L'action culturelle p.40
- La communication p.42





Au-delà d'être une obligation légale pour les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), le rapport annuel est l'occasion de s'arrêter sur les projets qui ont marqué l'activité de la Communauté de Communes Lyons Andelle et de les présenter à tous les habitants de notre territoire. Il s'agit de regarder en arrière, non pas avec nostalgie mais au contraire avec objectivité et sens de l'analyse. Le rapport annuel est une opportunité pour dresser un bilan de nos politiques publiques pour les poursuivre, les adapter ou les améliorer, le présent rapport d'activité a également un autre objectif. Une intercommunalité est basée sur une étroite collaboration entre la communauté de communes et les communes. Une collaboration qui repose sur une confiance mutuelle et une transparence. Chaque année, ce document permet de rendre compte aux élus et aux habitants des communes des actions de la communauté de communes. Ce compte-rendu est aussi un moyen de faire connaître les champs d'action de la Communauté de Communes Lyons Andelle : son territoire, son fonctionnement, ses compétences mais également ses spécificités.

L'ensemble des actions décrites dans ce rapport est le fruit conjugué des agents de la communauté de communes et des élus communautaires, au service de notre territoire

et de sa population, dans les champs de compétence de notre collectivité. L'objectif de fond permanent, voire la raison d'être de la communauté de communes est de permettre à notre territoire de préserver et même de consolider sa cohésion économique et humaine, de lui apporter une densité suffisante pour le maintenir à son rang et d'être toujours en capacité de répondre aux besoins de l'ensemble de nos concitoyens pour leur apporter les conditions d'un plein épanouissement en notre territoire Lyons Andelle.

Au fil des pages, vous découvrirez que notre groupement de communes permet d'offrir des services de qualité à la population en mutualisant les moyens qu'ils soient techniques, humains ou financiers.

Je remercie les agents des différents services ANC (Assainissement Non Collectif), Techniques, Enfance Jeunesse, Haltes Garderies, Crèches, Relais Assistants Maternels Parents Enfants, Aides à domicile, Portage des Repas, Voirie, Sport, Culture, Secrétariat, Comptabilité, Administration Générale et les élus communautaires pour leur engagement au bénéfice de notre politique.

Je vous souhaite de riches débats constructifs au sein de vos différents conseils municipaux et vous invite à être les relais auprès des habitants, des nombreuses actions menées par votre communauté de communes.

En définitive, la Communauté de Communes Lyons Andelle est présente chaque jour dans le quotidien des habitants, la collectivité joue à son échelle un rôle important dans le présent et l'avenir du territoire, les élus et le personnel en sont les acteurs dans chaque dossier.

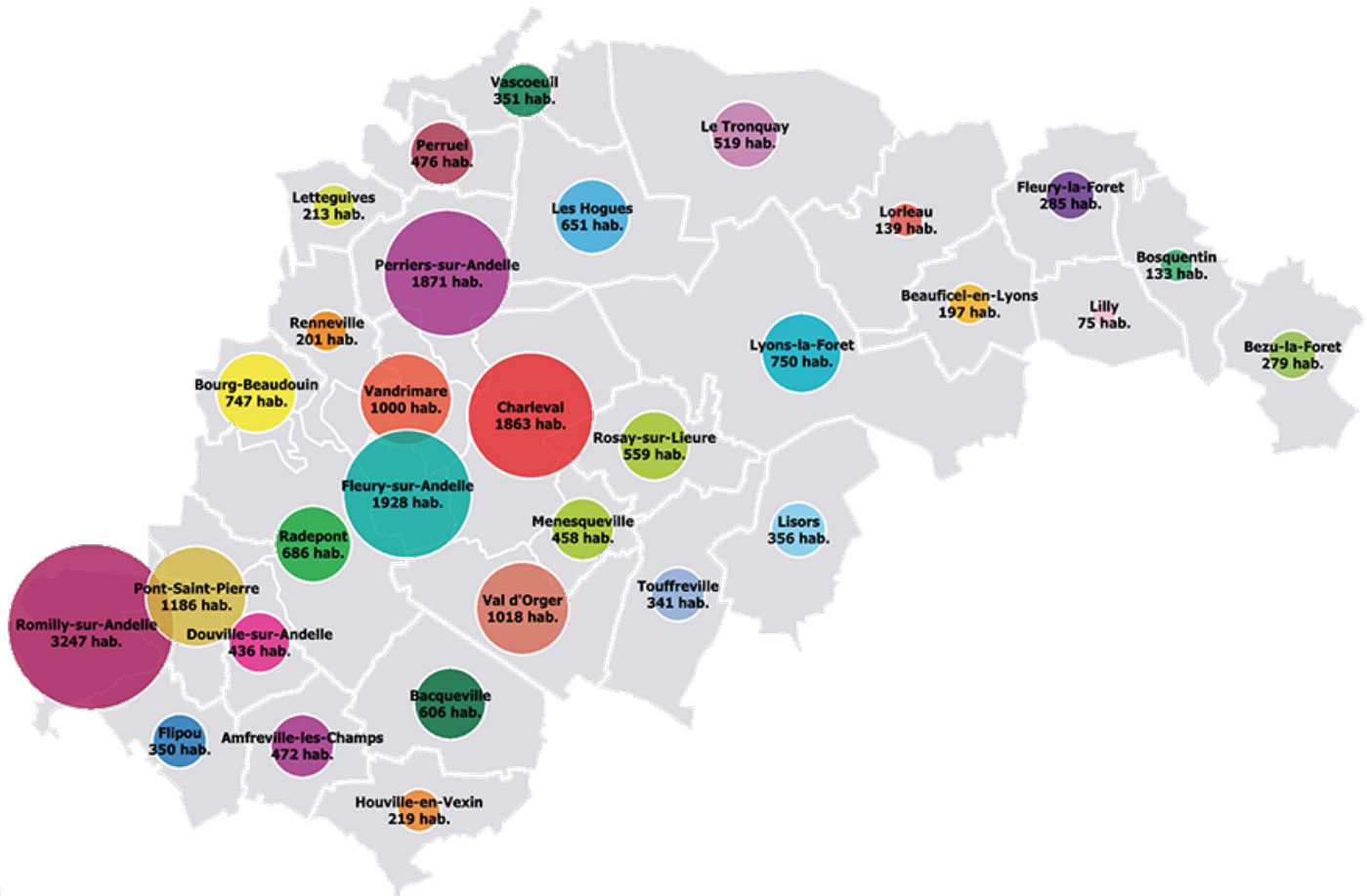
Je vous engage maintenant à découvrir plus en détail les actions et missions de votre communauté de communes à la lecture de ce rapport d'activité 2017.

**Philippe Gérics**

Président de la Communauté  
de Communes Lyons Andelle



# Les communes membres



**Amfreville-les-Champs**  
472 habitants

**Bacqueville**  
606 habitants

**Beauficel-en-Lyons**  
197 habitants

**Bézu-la-Forêt**  
279 habitants

**Bosquentin**  
133 habitants

**Bourg-Beaudouin**  
747 habitants

**Charleval**  
1863 habitants

**Douville-sur-Andelle**  
436 habitants

**Fleury-la-Forêt**  
285 habitants

**Fleury-sur-Andelle**  
1928 habitants

**Flipou**  
350 habitants

**Houville-en-Vexin**  
219 habitants

**Les Hogues**  
651 habitants

**Le Tronquay**  
519 habitants

**Letteguives**  
213 habitants

**Lilly**  
75 habitants

**Lisors**  
356 habitants

**Lorleau**  
139 habitants

**Lyons-la-Forêt**  
750 habitants

**Ménesqueville**  
458 habitants

**Perriers-sur-Andelle**  
1871 habitants

**Perruel**  
476 habitants

**Pont-Saint-Pierre**  
1186 habitants

**Radepont**  
686 habitants

**Renneville**  
201 habitants

**Romilly-sur-Andelle**  
3247 habitants

**Rosay-sur-Lieure**  
559 habitants

**Touffreville**  
341 habitants

**Val d'Orger**  
1018 habitants

**Vandrimare**  
1000 habitants

**Vascoeuil**  
351 habitants

# La CdCLA, moteur pour le territoire Lyons Andelle

## Présentation

Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017 suite à la fusion de la Communauté de Communes de l'Andelle et celle du Canton de Lyons-la-Forêt, la **Communauté de Communes Lyons Andelle** (CdCLA) regroupait 31 communes jusqu'au 31 décembre 2017.

Située dans l'Eure, en Région Normandie, la CdCLA est soucieuse de créer un **espace de solidarité dynamique** afin de conduire une politique plus **cohérente** et plus **efficace**. Les 31 communes membres mutualisent leurs moyens et mènent ensemble des actions pour développer des prestations de **qualité** et des services qui **répondent** au plus près **aux attentes** de la population. La CdCLA **s'engage** au quotidien en prenant en compte les **grands enjeux** de notre époque : le développement économique, l'accès à l'emploi, à la santé, au sport et à la culture, le logement, la transition énergétique, l'équilibre entre les territoires, la solidarité... Elle comptait 21 612 habitants au 31 décembre 2017.

## Une fusion anticipée et préparée

La création de la CdCLA, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, a été anticipée dès 2015 pour :

- > assurer la **continuité du service rendu** aux usagers,
- > **harmoniser** les compétences et le fonctionnement des services,
- > organiser l'**intégration** des personnels.

Plusieurs **espaces de travail et d'échanges** ont été mis en place, dès décembre 2015, pour réussir cette fusion dans les meilleures conditions :

- > un comité de pilotage composé des présidents et vice-présidents des deux anciennes communautés de communes, afin d'engager une **réflexion concertée** sur les compétences, la future gouvernance, les orientations stratégiques de la future intercommunalité, etc.

- > différents groupes de travail (action sociale, voirie, enfance et jeunesse, communication, etc.).

## Les enjeux de la CdCLA

- > Rendre l'action publique **plus lisible** et **plus proche** des habitants,
- > Préserver les **équilibres** entre les territoires, renforcer les **solidarités** et les **coopérations** entre les communes membres,
- > Accroître la **dynamique de développement** du territoire Lyons Andelle.



# Le projet de territoire

Dès mars 2017, après la fusion, les élus ont entamé la réflexion d'élaboration d'un projet de territoire solidaire et cohérent, en prenant en compte les problématiques actuelles. L'enjeu majeur pour les élus est en effet de mener une réflexion cohérente et transversale afin d'améliorer le cadre de vie des habitants du territoire Lyons Andelle. Pour mener à bien ce travail, les élus se sont appuyés sur l'opportunité de mettre en place un contrat de ruralité, dispositif proposé par le Comité interministériel aux ruralités et dont l'objectif est d'accompagner les EPCI à construire leur projet de territoire.

## Le contrat de ruralité Lyons Andelle

### > Un outil de développement local

Le contrat de ruralité est une aide de l'État pour coordonner l'action publique dans les territoires. C'est un nouvel outil de développement local permettant de coordonner les moyens techniques, humains et financiers et de fédérer les partenaires institutionnels, économiques et associatifs pour accompagner un projet de territoire autour de six thématiques prioritaires : **la mobilité, la cohésion sociale, l'accès aux services et aux soins, la revitalisation des bourgs-centres, l'attractivité du territoire et la transition écologique.**

### > Une réflexion concertée

Les élus ont mis en place un contrat de ruralité pour co-construire un nouveau projet de territoire en prenant en compte les problématiques actuelles et en mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire. Ce contrat permet d'engager une réflexion autour des éléments constitutifs d'une identité commune et de questionner les actions nécessaires à la construction d'un territoire solidaire et cohérent. Ce contrat pourra aider la CdCLA à la mise en place d'un Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire (PSLA), à la création de plateformes de mobilité par exemple, ou encore aider au maintien du commerce de proximité, soutenir l'investissement, etc.

**La CdCLA a signé le contrat de ruralité Lyons Andelle avec l'État le 16 octobre 2017.** Parmi les différents projets d'aménagement inscrits au contrat de ruralité qui se concrétiseront pour certains dès 2018, on peut noter, la création d'un PSLA. Un PSLA regroupe des professionnels de santé autour d'un projet de santé et d'un projet professionnel. C'est une organisation pluridisciplinaire de professionnels volontaires pour coordonner les soins sur un bassin de vie et qui permet, entre autres, de répondre aux besoins de territoire en matière d'accès aux soins, un des enjeux majeurs du projet de territoire.

## L'atelier des territoires

Pour mener à bien la réflexion sur le projet de territoire, la CdCLA s'est également appuyée sur une autre démarche, celle de l'« atelier des territoires ». Cette dernière se caractérise par un travail en mode projet sur le terrain avec, a minima, les services déconcentrés de l'État, les élus et une équipe d'experts (urbanistes, paysagistes, écologues, etc.) pour repenser et réaménager un territoire. Il s'agit de construire une vision stratégique globale autour des valeurs et des potentiels du territoire. En 2015, la Vallée de l'Andelle a été retenue par les services de l'État comme site permettant d'engager ce travail. Depuis, de nombreux ateliers thématiques ont été organisés.

### > Les potentiels à développer

Les équipes du projet « atelier des territoires », ont défini une stratégie se traduisant par un ensemble d'actions concrètes à mettre en œuvre pour favoriser l'économie locale autour de deux axes principaux : le tourisme et le développement de la filière bois énergie. En juillet 2017, l'équipe projet a travaillé sur la thématique du tourisme. L'objectif était de définir les opportunités touristiques du territoire Lyons Andelle, d'identifier les sites et leurs potentiels, ainsi que les partenaires à solliciter et les actions à mener.

## Perspectives à venir

### De grands projets sont prévus en 2018-2019 :

- > Réalisation d'une gendarmerie,
- > Création d'un bâtiment pour le service voirie,
- > Construction d'un pôle de santé libéral et ambulatoire,
- > Aménagement d'une nouvelle zone d'activités économiques,
- > Création d'une maison pour l'emploi, la formation et le développement économique,
- > Réalisation de travaux de mise en accessibilité de bâtiments intercommunaux.

# La gouvernance

Les instances de la CdCLA sont composées de différentes commissions thématiques, du bureau où chaque commune est représentée et du conseil communautaire où siègent les délégués communautaires des communes membres de la communauté de communes. **Le 12 janvier 2017, les élus de la CdCLA ont désigné un président, les douze vice-présidents et les membres du bureau.**

## Les commissions

Créées par le conseil communautaire, les commissions sont composées de délégués communautaires et de conseillers municipaux qui traitent de **thématiques spécifiques**. La CdCLA a mis en place **sept commissions** autour de grandes thématiques :

1. Le tourisme et la culture,
2. Les finances, les affaires générales et l'économie et l'emploi,
3. La communication et le sport,
4. La petite enfance, l'enfance et la jeunesse,
5. La voirie,
6. L'aménagement du territoire regroupant l'aménagement de l'espace, l'environnement et le cadre de vie et les bâtiments et équipements,
7. L'action sociale.

**Lieux de concertation et de débats**, ces instances se réunissent régulièrement pour échanger autour de projets et d'actions. **Force de proposition**, les commissions représentent le premier stade d'étude d'un projet. Si un projet

reçoit un accueil favorable en commission, il est présenté en bureau puis soumis au vote du conseil communautaire. Les commissions n'ont pas de pouvoir de décision, **elles proposent des axes de travail ou donnent leurs avis sur des sujets**.

## La conférence des maires

Instance mise en place par le conseil communautaire du 14 septembre 2017, la conférence des maires est un **organe de réflexion** sur des **thématiques de fond**. Ce **lieu de débats** composé des maires du territoire est force de propositions sur des sujets stratégiques pour le territoire. **Chaque maire peut y faire entendre sa voix**, quelle que soit la taille de sa commune. En 2017, la conférence des maires s'est notamment réunie pour aborder des questions sur la fiscalité, la compétence enfance jeunesse ou l'élaboration du contrat de ruralité. Tout comme les commissions, elle n'a pas de pouvoir de décision qui reste de la compétence du conseil communautaire.

## Le bureau

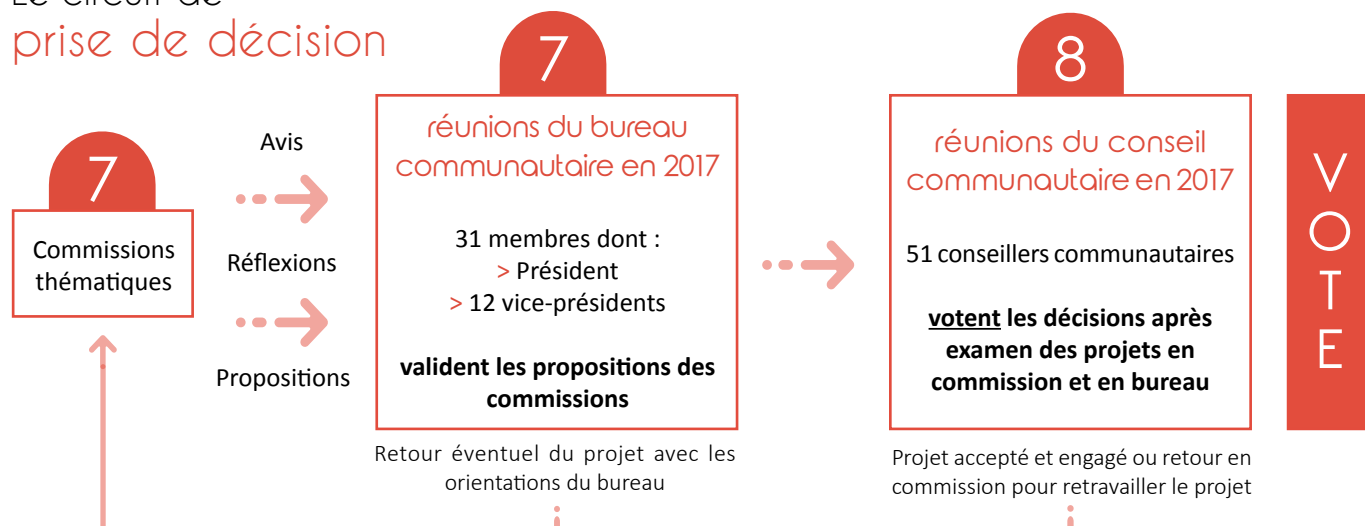
Le bureau est composé de 31 membres issus des 31 communes de la CdCLA, dont le président et les 12 vice-présidents. Ils ont été élus le 12 janvier 2017, pour 4 ans, parmi les membres du conseil communautaire. Le bureau **prépare l'ordre du jour du conseil** et **valide les projets** proposés par les commissions.

## Le conseil communautaire

Il est composé de 51 délégués titulaires et 24 délégués suppléants issus des conseils municipaux des 31 communes membres. Il se réunit environ une fois par trimestre et **règle, par délibérations, les dossiers relevant des compétences de la CdCLA**.

Chaque commune est représentée par 1 à 8 délégués en fonction du nombre d'habitants. Depuis 2014, les conseillers communautaires sont élus en même temps que les conseillers municipaux.

## Le circuit de prise de décision





Philippe Gérics Président de la Communauté de Communes Lyons Andelle	
Vice-présidents du 01/01 au 09/11/2017	Vice-présidents* du 09/11 au 31/12/2017
<b>François Baldari</b> 1 <sup>er</sup> vice-président délégué au tourisme	<b>François Baldari</b> 1 <sup>er</sup> vice-président délégué au tourisme et aux affaires générales
<b>Denis Lebaillif</b> 2 <sup>e</sup> vice-président délégué aux finances et aux affaires générales	<b>Jean-Luc Romet</b> 2 <sup>e</sup> vice-président délégué à la communication et au sport
<b>Jean-Luc Romet</b> 3 <sup>e</sup> vice-président délégué à la communication et au sport	<b>Lionel Bézirard</b> 3 <sup>e</sup> vice-président délégué à l'économie et à l'emploi
<b>Lionel Bézirard</b> 4 <sup>e</sup> vice-président délégué à l'économie et à l'emploi	<b>Aline Bachelet</b> 4 <sup>e</sup> vice-présidente déléguée à la culture
<b>Aline Bachelet</b> 5 <sup>e</sup> vice-présidente déléguée à la culture	<b>Franck Adam</b> 5 <sup>e</sup> vice-président délégué à la petite enfance et l'enfance
<b>Franck Adam</b> 6 <sup>e</sup> vice-président délégué à la petite enfance et l'enfance	<b>Roger Collette</b> 6 <sup>e</sup> vice-président délégué à la jeunesse
<b>Roger Collette</b> 7 <sup>e</sup> vice-président délégué à la jeunesse	<b>Gilles Lebreton</b> 7 <sup>e</sup> vice-président délégué à la voirie
<b>Gilles Lebreton</b> 8 <sup>e</sup> vice-président délégué à la voirie	<b>Philippe Halot</b> 8 <sup>e</sup> vice-président délégué à l'aménagement de l'espace
<b>Philippe Halot</b> 9 <sup>e</sup> vice-président délégué à l'aménagement de l'espace	<b>Pascal Beharel</b> 9 <sup>e</sup> vice-président délégué à l'environnement et au cadre de vie
<b>Pascal Beharel</b> 10 <sup>e</sup> vice-président délégué à l'environnement et au cadre de vie	<b>Patrick Minier</b> 10 <sup>e</sup> vice-président délégué aux bâtiments et équipements
<b>Patrick Minier</b> 11 <sup>e</sup> vice-président délégué aux bâtiments et équipements	<b>Sylviane Fouquet</b> 11 <sup>e</sup> vice-présidente déléguée à l'action sociale
<b>Sylviane Fouquet</b> 12 <sup>e</sup> vice-présidente déléguée à l'action sociale	<b>Pascal Calais</b> 12 <sup>e</sup> vice-président délégué à l'eau, l'assainissement et la GEMAPI

\* Suite à la démission de M. Denis Lebaillif de son mandat de maire et de conseiller municipal de Charleval

**1** **CONSEILLER**  
Amfreville-les-Champs  
Bacqueville  
Beauficel-en-Lyons  
Bézu-la-Forêt  
Bosquentin  
Bourg-Beaudouin  
Douville-sur-Andelle  
Fleury-la-Forêt  
Flipou  
Houville-en-Vexin  
Le Tronquay  
Les Hogues  
Letteguives  
Lilly  
Lisors  
Lorleau  
Lyons-la-Forêt  
Ménésqueville  
Perruel  
Radepont  
Renneville  
Rosay-sur-Lieure  
Touffreville  
Vascoeuil

**2** **CONSEILLERS**  
Val d'Orger  
Vandrimare

**3** **CONSEILLERS**  
Pont-Saint-Pierre

**4** **CONSEILLERS**  
Charleval  
Fleury-sur-Andelle  
Perriers-sur-Andelle

**8** **CONSEILLERS**  
Romilly-sur-Andelle

**51** **CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES AU TOTAL**

## DIALOGUE ET RÉFLEXION AU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Créé par décision du conseil communautaire du 26 janvier 2017, le conseil de développement Lyons Andelle est une **instance consultative**, un **lieu de dialogue et de réflexion** pour **construire collectivement** des propositions sur les politiques publiques. Il produit des **avis** et peut être saisi sur toute question relative au **développement** ou à l'**aménagement** de la CdCLA. Il comprend 19 représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs et est présidé par M. Thierry Plouvier, maire de Lyons-la-Forêt.








# Le conseil communautaire

au 31/12/2017

## Les membres du bureau

LE PRÉSIDENT	 <b>Philippe GÉRICS</b> Perriers-sur-Andelle Maire Président de la CdCLA*	LES VICE-PRÉSIDENTS	 <b>François BALDARI</b> Lyons-la-Forêt 1 <sup>er</sup> vice-président - Affaires générales et tourisme	 <b>Jean-Luc ROMET</b> Romilly-sur-Andelle Maire - 2 <sup>e</sup> vice-président Communication et sport	 <b>Lionel BEZIRARD</b> Vandrimare 3 <sup>e</sup> vice-président Economie et Emploi	 <b>Aline BACHELET</b> Les Hogues 4 <sup>e</sup> vice-présidente Culture	 <b>Franck ADAM</b> Pont-Saint-Pierre 5 <sup>e</sup> vice-président - Petite enfance et enfance	 <b>Roger COLLETTE</b> Bacqueville Maire - 6 <sup>e</sup> vice-président Jeunesse	 <b>Gilles LEBRETON</b> Houville-en-Vexin Maire - 7 <sup>e</sup> vice-président Voirie
--------------	--	---------------------	---	--	--	--	---	--	---







 <b>Philippe HALOT</b> Bourg-Beaudouin Maire - 8 <sup>e</sup> vice-président Aménagement de l'espace	 <b>Pascal BEHAREL</b> Rosay-sur-Lieure Maire - 9 <sup>e</sup> vice-président Environnement, cadre de vie	 <b>Patrick MINIER</b> Radepont Maire - 10 <sup>e</sup> vice-président Bâtiments et équipements	 <b>Sylviane FOUQUET</b> Bosquentin Maire - 11 <sup>e</sup> vice-présidente Action sociale	 <b>Pascal CALAIS</b> Charleval Maire - 12 <sup>e</sup> vice-président Eau et assainissement	LES AUTRES MEMBRES	 <b>Daniel BLAVETTE</b> Val d'Orger Maire	 <b>Christian BREANT</b> Flipou Maire	 <b>Pierre CAFFIN</b> Fleury-la-Forêt Maire
---	--	--	---	---	--------------------	---	---	---






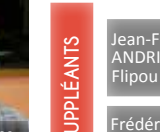
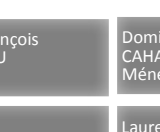

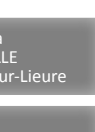


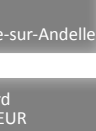
 <b>Joël CORDIER</b> Amfreville-les-Champs Maire	 <b>Michel CRAMER</b> Douville-sur-Andelle Maire	 <b>Daniel DOROSARIO</b> Fleury-sur-Andelle	 <b>Dominique DRONY</b> Le Tronquay Maire	 <b>Bernard DUJARDIN</b> Lorleau Maire	 <b>Jean-Luc ETUR</b> Letteguives Maire	 <b>Bernard HERMAN</b> Touffreville Maire	 <b>Christian LEFEBVRE</b> Mènesqueville Maire	 <b>Jean-Luc MOËNS</b> Vascoeuil Maire
---	--	--	---	--	--	---	--	--

 <b>Jean-Marc MOUQUET</b> Beauficel-en-Lyons Maire	 <b>Régis OUINE</b> Lisors Maire	 <b>René ROUFFIAC</b> Perruel Maire	 <b>Gilles VIEILLARD</b> Renneville Maire	 <b>Rémi WALLECAN</b> Lilly Maire
---	--	---	---	---

## Les délégués communautaires

 <b>Pascale BIVILLE</b> Romilly-sur-Andelle	 <b>Dominique CHEMIN</b> Charleval	 <b>Thierry CORAILLER-GUERIN</b> Pont-Saint-Pierre	 <b>Dominique DAVID</b> Romilly-sur-Andelle
---	---	---	--

 <b>Pierre DECHOZ</b> Vandrimare	 <b>Alain DULONDEL</b> Romilly-sur-Andelle	 <b>Florence DUPART</b> Perriers-sur-Andelle	 <b>Gérard DUVAL</b> Perriers-sur-Andelle	 <b>Patrick EMO</b> Charleval	 <b>Véronique GALLIENNE</b> Pont-Saint-Pierre	 <b>Pascale GERARD</b> Romilly-sur-Andelle	 <b>Christiane HEQUET</b> Charleval	 <b>Bernard HURAY</b> Romilly-sur-Andelle	 <b>Amandine JOST</b> Perriers-sur-Andelle
--	---	---	--	--	---	---	--	--	---

 <b>Marie-Thérèse LANGLET</b> Romilly-sur-Andelle	 <b>Nicole LENUD</b> Fleury-sur-Andelle	 <b>Henriette LEROUX</b> Fleury-sur-Andelle	 <b>Catherine MARTINET</b> Val d'Orger	 <b>Jean-Claude REMY</b> Fleury-sur-Andelle Maire	 <b>Frédéric VIEUX</b> Romilly-sur-Andelle	LES SUPPLÉANTS	 <b>Jean-François ANDRIEU</b> Flipou	 <b>Dominique CAHAGNE</b> Mènesqueville	 <b>Vanessa CHAPELLE</b> Rosay-sur-Lieure
 <b>Frédéric CHEMIN</b> Les Hogues	 <b>Laurence CROSTHWAITE</b> Lyons-la-Forêt	 <b>Laëtitia DELILLE</b> Douville-sur-Andelle							

 <b>Cédric DEVIENNE</b> Vascoeuil	 <b>Didier FLECHE</b> Bourg-Beaudouin	 <b>Bernard GANDOIN</b> Le Tronquay	 <b>Yannick HOUY</b> Bacqueville	 <b>André Louis LANET</b> Touffreville	 <b>Didier LARCHER</b> Houville-en-Vexin	 <b>Jean-Pierre LEBRUN</b> Lorleau	 <b>Christian LEROUX</b> Perruel	 <b>Gérard LESUEUR</b> Letteguives
 <b>Karine MAGNAN</b> Amfreville-les-Champs	 <b>Vincent MARTIN</b> Beauficel-en-Lyons	 <b>Rémi MOMMERT</b> Lilly	 <b>Jack PYRSZ</b> Fleury-la-Forêt	 <b>Jean-Claude REGNARD</b> Lisors	 <b>Daniel REMY</b> Bosquentin	 <b>Laurent SAQUET</b> Radepont	 <b>André VIEILLARD</b> Renneville	

# Les compétences

## Lyons Andelle : développer, aménager, servir

Les élus se sont accordés à conserver l'ensemble des compétences exercées par les deux anciennes communautés de communes. La CdCLA exerce des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives. Ces dernières sont déterminées par les élus afin d'améliorer la qualité de vie des habitants du territoire Lyons Andelle. La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) impose l'exercice de nouvelles compétences obligatoires pour les intercommunalités au 1<sup>er</sup> janvier 2017, telles que la promotion du tourisme, l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage ou encore la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

### Les compétences obligatoires

- 1. Aménagement de l'espace** pour la conduite d'actions communautaires ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur.
- 2. Actions de développement économique** ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.
- 3. Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.**
- 4. Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.**

### Les compétences optionnelles

- **Politique du logement et du cadre de vie** : politique de réhabilitation du logement dans le cadre d'un PIG (Projet d'Intérêt Général) ou de toute autre opération qui s'y substituerait.
- **Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.**
- **Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire.**
- **Action sociale d'intérêt communautaire** : action en faveur du maintien à domicile des personnes âgées : gestion d'un service d'aide à domicile et de portage de repas à domicile.

### Les compétences facultatives

- > **Assainissement non collectif** - contrôle, entretien et réhabilitations des installations d'assainissement non collectif (SPANC).
- > **Aménagement numérique du territoire** - aménagement numérique et déploiement du très haut débit sur le territoire communautaire, notamment par l'adhésion à un syndicat mixte ouvert.
- > **Environnement** - Sur le territoire de l'Ex. Communauté de Communes du Canton de Lyons-la-Forêt (CdCLF) : promotion du fleurissement et soutien à l'entretien des chemins de randonnée. Création et entretien des voies vertes.
- > **Transports** - Sur le territoire de l'Ex. CdCLF : gestion du service de transport d'enfants extra-scolaire.
- > **Sécurité** - Sur le territoire de l'Ex. CdCLF : conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Fonctionnement et investissement de la caserne de gendarmerie et des logements. Sur le territoire de l'Ex. Communauté de Communes de l'Andelle (CdCA) : réalisation d'une nouvelle gendarmerie.

- > **Santé** - Sur le territoire de l'Ex. CdCA : construction, réhabilitation, aménagement et entretien d'équipements s'inscrivant dans le cadre d'un projet de santé.
- > **Actions en faveur de la petite enfance** - Sur le territoire de l'Ex. CdCA : création, entretien et gestion de crèches, halte-garderie, de relais assistants maternels et de ludothèques.
- > **Actions en faveur de l'enfance jeunesse** - Sur le territoire de l'Ex. CdCLF : projets et actions en direction des 3-17 ans, les centres de loisirs, le périscolaire, les séjours, les interventions sportives y compris en milieu scolaire. Sur le territoire de l'Ex. CdCA : Projet et actions en direction des jeunes de 11 à 17 ans, dès lors qu'ils concernent au moins 3 communes du territoire. Accompagnement et mise en place d'actions pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans. Coordination des acteurs locaux de l'enfance jeunesse.
- > **Sport et culture** - Sur le territoire de l'Ex. CdCLF : promotion culturelle. Sur le territoire de l'Ex. CdCA :
  - Organisation d'une saison culturelle dans le cadre d'une politique concertée avec les acteurs du territoire,
  - Organisation ponctuelle d'événements sportifs,
  - Actions d'éducation artistique culturelle et sportive auprès des scolaires s'inscrivant dans le cadre de la politique communautaire,
  - Soutien aux associations de sport collectif dans la mesure où leur activité présente un intérêt intercommunal
  - Financement des transports dans le cadre des activités culturelles et sportives de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire organisées par la communauté de communes.
- > **Mise en œuvre d'un Système d'Information Géographique.**
- > Sur le territoire de l'Ex. CdCLF : **acquisition, entretien et maintenance du parc informatique** et des logiciels des communes adhérentes à l'exclusion d'internet et des anti-virus.
- > Sur le territoire de l'Ex. CdCLF : **versement aux communes du contingent d'aide sociale.**
- > Sur le territoire de l'Ex. CdCA : **éclairage public et éclairages extérieurs des équipements sportifs** : remplacement des consommables.
- > Sur le territoire de l'Ex. CdCA : **acquisition, gestion et entretien des illuminations de Noël** disposées sur les voies publiques.

La loi NOTRe renforce les compétences communautaires en rendant obligatoires la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) au 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et l'eau au 1<sup>er</sup> janvier 2026.



# Les équipements et les structures



- Service voirie
- Services techniques
- Village d'artisans
- Zones d'activités économiques
- Bâtiment locatif
- Equipements sportifs
- Ecole de football
- Structures petite enfance
- Garderies périscolaires
- Centre de loisirs
- Structures jeunesse

## Perspectives à venir

Les élus de la CdCLA ont pour projet de créer une nouvelle zone d'activités économiques à Romilly-sur-Andelle. Le marché de maîtrise d'œuvre pour réaliser les études de faisabilité technique, suivre le projet et les travaux d'aménagement sera lancé en 2018.

Sont également en projet : la création d'un pôle de santé libéral

et ambulatoire, la réalisation d'une gendarmerie, la construction d'un bâtiment pour le service voirie ainsi que la création d'une maison pour l'emploi, la formation et le développement économique.

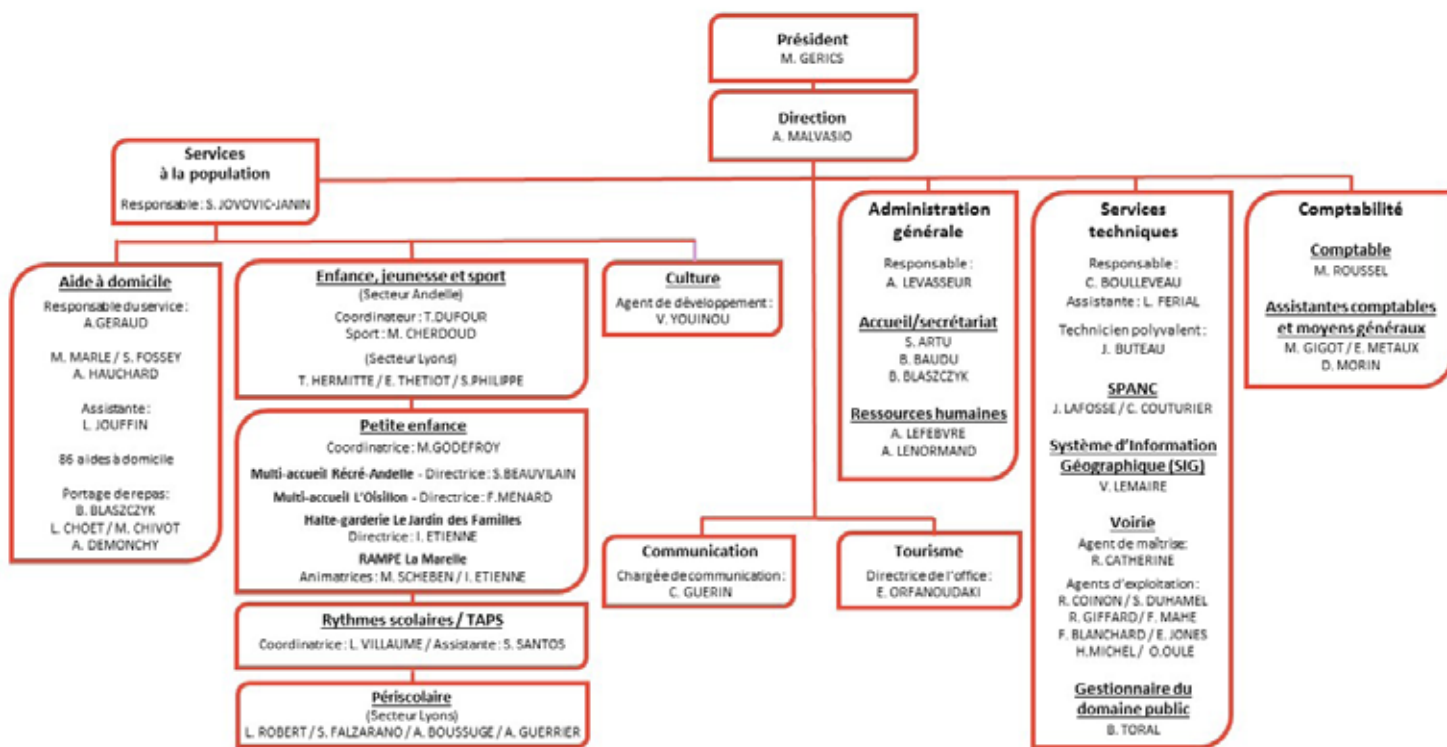
En 2018, d'autres équipements sportifs verront le jour en fonction de la pertinence des projets et de leur intérêt intercommunal.



# Les services

## L'organigramme au 31/12/2017

Suite à la création de la Communauté de Communes Lyons Andelle au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et des prises de compétences, l'organisation des services a été modifiée pour permettre d'accompagner les élus dans leur réflexion et de disposer d'une vision plus globale, transversale et prospective des actions communautaires en matière de services aux habitants. Un encadrement intermédiaire a été créé pour les services rendus à la population, à savoir : la petite enfance, les rythmes scolaires, la jeunesse, le sport, l'aide à domicile et la culture. Cette nouvelle organisation permet de rendre plus efficace l'action des services communautaires. Les missions définies par les élus de la CdCLA sont mises en œuvre par l'ensemble des services.



## Les ressources humaines en quelques chiffres

En 2017, les services de la CdCLA se sont étoffés par la création d'un poste de responsable du service voirie.

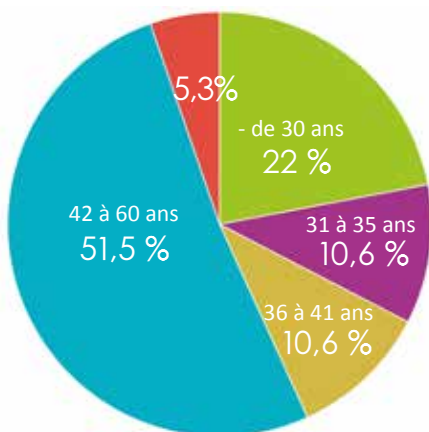
### > Les effectifs au 31 décembre 2017

(hors vacataires, saisonniers, emplois d'avenir et contrats d'accompagnement dans l'emploi)

Filières	Titulaires			Non titulaires			Hommes	Femmes	Total	
	A	B	C	A	B	C				
Administrative	3	4	9	1	3	8	0	28	28	
Animation	-	-	7	-	1	6	0	14	14	
Médico sociale	Aide à domicile	-	-	6	-	-	80	1	85	86
	Autres	-	2	15	-	1	2	0	20	20
Technique	1	2	10	1	1	4	13	6	19	
Sportive	-	3	-	-	-	-	3	0	3	
									170	

170 agents soit 138 équivalents temps plein au 31/12/2017.

### > Répartition par tranche d'âge dans les différents services



### > Au 31 décembre 2017 :

- La CdCLA employait 5 travailleurs en situation de handicap,
- 3 agents sont en disponibilité,
- 2 agents ont été titularisés sur le grade de rédacteur,
- 2 agents ont été titularisés sur le grade d'adjoint d'animation,
- 1 agent a été titularisé sur le grade de technicien,
- 1 agent a été stagiairisé sur le grade d'agent social,
- 12 contrats aidés dont : deux emplois d'avenir et dix Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE).

### > L'absentéisme

	2017
Administratif	1,33 %
Animation	0,55 %
Médico-social	2,72 %
Aide à domicile	7,08 %
Technique	0,55 %
Sport	0,04 %

Le calcul du taux d'absentéisme prend en compte les absences pour maladie ordinaire et maladie professionnelle. Les absences pour maternité, congés pathologiques, congés de longue durée, les longues maladies et les graves maladies ne sont pas prises en compte.

## Le plan de formation

En 2017, 42 agents ont bénéficié du plan de formation pour un total de 156 jours de formation. 4 agents ont bénéficié d'une préparation aux concours de la fonction publique et 2 agents ont suivi une formation d'intégration suite à leur stagiairisation.

Ces chiffres illustrent la **volonté des élus** de la CdCLA de permettre aux agents de **se professionnaliser** tout au long de leur carrière afin de toujours **améliorer la qualité** des services.



# Les instances de dialogue social

Le 13 juin 2017, de nouvelles élections professionnelles ont eu lieu afin de recomposer les instances de dialogue social, que sont le Comité Technique (CT) et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), suite à la fusion.

médecine professionnelle

125

visites de prévention

13

visites d'aptitude



## Le comité technique

Le comité technique (CT) est une instance qui organise le **dialogue social** en **associant le personnel** au fonctionnement des services de la collectivité. Il est consulté pour **avis** préalable aux décisions, sur

des questions d'ordre général. Deux réunions doivent être organisées au minimum chaque année. Trois membres titulaires représentant le personnel siègent dans ce comité ainsi que trois membres représentant

la collectivité. Trois suppléants représentant chaque collège sont désignés pour siéger au sein du comité et remplacer les membres titulaires en cas d'absence.

Les représentants de la collectivité	
Titulaires	Suppléants
M. Philippe GÉRICS	M <sup>me</sup> Aline BACHELET
M <sup>me</sup> Pascale GÉRARD	M. Lionel BÉZIRARD
M. François BALDARI	M. Patrick MINIER

Les représentants du personnel	
Titulaires	Suppléants
M <sup>me</sup> Brigitte BAUDU	M <sup>me</sup> Mélanie ROUSSEL
M <sup>me</sup> Evelyne ETANCELIN	M <sup>me</sup> Coline GUÉRIN
M <sup>me</sup> Sophie ARTU	M. Benoit TORAL

En 2017, deux réunions du comité technique ont eu lieu. Les sujets suivants ont notamment été abordés :

création d'un compte épargne temps, approbation des autorisations spéciales d'absences discrétionnaires,

du tableau des effectifs de la CdCLA et de la participation employeur pour la mutuelle des agents de la CdCLA...

## Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Le CHSCT est une instance représentative du personnel chargée de donner son **avis** sur les questions liées aux règles de **santé** et de **sécurité** des salariés, ainsi qu'aux **conditions de travail**. Il a pour missions principales de contribuer à la protection de la santé physique et

mentale et de la sécurité des agents et du personnel, contribuer à l'amélioration des conditions de travail et veiller à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières. Comme pour le comité technique, ce comité est composé de trois membres représentant

le personnel et trois membres représentant la collectivité assistés de suppléants, qui ont été désignés par l'organisation syndicale, suite aux résultats de l'élection du CT.

Les représentants de la collectivité	
Titulaires	Suppléants
M. Philippe GÉRICS	M. François BALDARI
M. Roger COLLETTE	M. Jean-Marc MOUQUET
M <sup>me</sup> Véronique GALLIENNE	M. Pierre DECHOZ

Les représentants du personnel	
Titulaires	Suppléants
M <sup>me</sup> Brigitte BAUDU	M. Emmanuel JONES
M. Thierry HERMITTE	M <sup>me</sup> Sophie ARTU
M <sup>me</sup> Frédérique ROUZE	M <sup>me</sup> Laetitia CHOET

Deux réunions ont eu lieu en 2017.



# Les finances

Suite à la fusion, le budget 2017 de la Communauté de Communes Lyons Andelle a été établi sur la base des budgets 2016 des deux anciennes Communautés de Communes du Canton de Lyons-la-Forêt et de l'Andelle. En effet, les élus ont décidé de ne supprimer, en 2017, aucune des actions existantes précédemment sur l'une ou l'autre des anciennes collectivités. Ce présent rapport prend donc uniquement en compte les finances de l'année 2017. Au 31 décembre 2017, la CdCLA gère 12 budgets : 1 budget principal, 1 budget office de tourisme, 2 budgets aide à domicile, 2 budgets SPANC, 2 budgets bâtiments locatifs et 4 budgets Zone d'Activité Économique (ZAE).

## Les résultats du budget principal\*

	2017
Dépenses	<b>13 275 508,72 €</b>
Recettes	<b>14 367 516,03 €</b>
Résultats excédentaires	<b>1 092 007,31 €</b>

\* Investissement et fonctionnement au compte administratif avec résultats reportés.

## Les recettes

Les ressources courantes de fonctionnement du budget principal s'élèvent en 2017 à **10 334 264 €**.

Il s'agit des recettes issues des entreprises du territoire (la contribution économique territoriale, la cotisation foncière des entreprises, la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), des contribuables (taxe d'habitation, taxe foncière), des usagers (livraison de repas, petite enfance), des dotations de l'État et des autres partenaires (CAF, Département, Région).

Le remboursement des fonds de compensation de la T.V.A. s'élève à **314 200 €**.

Les subventions d'équipement (Département, Région, CAF, etc.) s'élèvent à **601 506 €**.

## Les taux d'imposition

Les taux d'imposition des ménages des deux anciennes Communautés de Communes (CdC) étant différents en 2016, il était obligatoire de les ajuster pour qu'ils convergent vers un même taux tout en s'assurant des mêmes recettes. Ainsi et à titre d'exemple, la taxe d'habitation sur l'ancienne CdC du Canton de Lyons-la-Forêt s'élevait à 10,17 % et à 3,56 % sur l'ancienne CdC de l'Andelle. Le nouveau taux s'établit donc à 5,38 % pour tous les habitants du territoire, ce qui entraîne une augmentation pour les habitants de l'Ex. CdC de l'Andelle et une baisse pour les habitants de l'Ex. CdC du Canton de Lyons-la-Forêt. Afin d'atténuer ces effets, les élus ont mis en place un système de lissage qui permet d'atteindre ce taux en 12 années. Pour les entreprises, le phénomène est le même mais à l'inverse, ce sont les entreprises du secteur de l'Ex. CdC du Canton Lyons-la-Forêt qui ont vu leur taux augmenter.

### > Les taxes directes locales pour l'année 2017 :

Taxes	Taux 2016 Ex. Andelle	Taux 2016 Ex. Lyons	Taux 2017
Taxe habitation	3,56 %	10,17 %	5,38 %
Taxe foncière sur bâti	6,00 %	10,58 %	6,98 %
Taxe foncière sur non bâti	14,75 %	20,44 %	17,46 %
Cotisation foncière des entreprises	46,85 %	communal	45,68 %

## Le reversement aux communes

En 2017, la CdCLA a reversé **1 791 401 €** aux communes sous forme d'attributions de compensation et a perçu **170 064 €** de transfert de charges.

### Les fonds de concours

Les communes participent aux travaux neufs de voirie réalisés par la Communauté de Communes Lyons Andelle par le versement d'un fond de concours fixé à 50 % du coût total HT des travaux.

En 2017, les communes de Bacqueville, Charleval, Fleury-sur-Andelle, Les Hogues, Perriers-sur-Andelle, Perruel, Radepont, Romilly-sur-Andelle, Rosay-sur-Lieure et Vascoeuil ont versé 586 107,26 € de fonds de concours à la communauté de communes.





## La dette

La dette de la Communauté de Communes Lyons Andelle se composait de 22 emprunts au 31 décembre 2017. Les annuités d'emprunt payées en 2017 s'élevaient à 787 263,34 €. La communauté de communes n'a pas contracté de nouvel emprunt en 2017.

L'encours de la dette était de 6 197 963,46 €. Cette dernière représentait un coût de 286,78 € par habitant de la CdCLA pour 2017.

Il convient cependant de calculer un encours de la dette rectifié. En effet, les annuités d'emprunts pour la construction du Village d'artisans et pour le bâtiment locatif sur la zone d'activité des Hautes Rives sont remboursées par les loyers perçus. L'encours de la dette rectifié était de 4 048 324,93 €. Elle représentait un coût de 187,32 € par habitant de la CdCLA en 2017.

**L'encours de la dette est le montant total du capital restant dû à un moment donné.**

Les investissements financés par l'emprunt, les emprunts arrivant à terme et l'autofinancement ont permis à la CdCLA de maîtriser son endettement.



	31/12/2017
Dettes à l'origine	9 186 847,22 €
Capital restant dû	6 197 963,46 €
Intérêts payés	253 051,86 €
Capital payé	534 211,48 €

## Les résultats des budgets annexes

Budgets annexes	Dépenses	Recettes
Aide à domicile Andelle	1 955 782,26 €	1 703 248,31 €
Aide à domicile Lyons	590 686,05 €	561 302,56 €
SPANC Andelle	243 291,38 €	298 242,21 €
SPANC Lyons	17 843,86 €	11 848,58 €
Office de tourisme	148 922,36 €	197 679,33 €
Bâtiments locatifs	159 879,84 €	110 211,83 €
Village d'artisans	258 091,17 €	665 210,73 €
ZAE Bourg-Beaudouin	983 193,27 €	1 222 868,53 €
ZAE Charleval	1 281 428,62 €	1 051 143,63 €
ZAE Extension Charleval	1 295 590,78 €	863 569,52 €
ZAE Romilly-sur-Andelle	77 510,34 €	150 749,76 €
<b>Totaux</b>	<b>20 287 728,65 €</b>	<b>21 203 591,02 €</b>

Les budgets annexes sont des budgets autonomes qui doivent s'autofinancer. Cependant, afin d'assurer l'équilibre de certains budgets, le budget principal a subventionné en 2017 les budgets aide à domicile pour un montant de 303 307,67 € et le budget office de tourisme pour un montant de 80 000 €.

# Quelques temps forts de 2017



## **L'élection du Président et des vice-présidents**

Le Président et les vice-présidents de la Communauté de Communes Lyons Andelle, née de la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2017 des communautés de communes de l'Andelle et du canton de Lyons-la-Forêt, ont été élus lors du conseil communautaire du 12 janvier 2017. Les 51 délégués communautaires, représentant 31 communes, étaient invités à élire leur président. M. Philippe Gérics a ainsi pris la présidence de la nouvelle intercommunalité. Douze autres élus ont été désignés vice-présidents par leurs pairs.



## **Le salon touristique « Rendez-vous en France »**

L'Office de Tourisme (OT) Lyons Andelle a participé au salon « Rendez-vous en France » du 24 au 29 mars 2017, un événement international incontournable pour le tourisme français. Pas moins de 43 rendez-vous étaient programmés avec des professionnels du tourisme du monde entier, permettant ainsi à l'OT de développer ses relations commerciales avec des fabricants de voyages de nombreux pays, l'objectif étant de faire connaître le territoire Lyons Andelle sur le marché touristique international. Le territoire a accueilli 82 tour-opérateurs.



## **La professionnalisation des aides à domicile**

Offrir un meilleur confort aux bénéficiaires tout en préservant la santé des aides à domicile est une priorité pour le service aide à domicile de la CdCLA. C'est pourquoi, pendant deux mois, de mai à juin 2017, près de 95 aides à domicile ont été formés à l'utilisation du matériel médical. Par le biais de cette formation, la CdCLA permet aux aides à domicile de développer leur expérience au quotidien, en assurant la professionnalisation du service et ainsi une reconnaissance de ce métier aux gestes de plus en plus techniques.



## **Le Musée Mobile (MuMo) d'art contemporain**

Du 19 au 30 juin 2017, des expositions conçues à partir des collections des Fonds Régionaux d'Art Contemporain (FRAC) ont sillonné notre territoire, dans un camion. Ce musée mobile est allé à la rencontre des enfants et des habitants de la communauté de communes. Les écoles du territoire ont été directement mobilisées dans le but de sensibiliser les enfants à l'art. C'est une volonté des élus communautaires de rendre la culture accessible au plus grand nombre et de proposer une offre culturelle innovante sur le territoire Lyons Andelle.



## Les rencontres normandes

Le 30 août 2017, la CdCLA a accueilli M. Hervé Morin, Président de la Région Normandie, accompagné de la délégation normande des Chambres des Métiers et de l'Artisanat (CMA), en visite sur le territoire Lyons Andelle dans le cadre d'une réunion sur les enjeux de l'Artisanat en Normandie. Ils se sont rendus sur le site du « Village d'artisans », pour découvrir ce projet immobilier novateur mis en place par la CdCLA en 2009, en partenariat avec la CMA de l'Eure. Une visite de l'entreprise artisanale « Cadre en Seine », installée dans le Village d'artisans, a ensuite été organisée.



## La signature du contrat de ruralité Lyons Andelle

Le 16 octobre 2017, M. Philippe Gérics, Président de la CdCLA, a signé le contrat de ruralité Lyons Andelle avec M. Thierry Coudert, Préfet de l'Eure et M. Pascal Lehongre, Président du conseil départemental de l'Eure, en présence de M. Sébastien Lecornu, secrétaire d'État. Les élus communautaires ont mis en place ce contrat dans le but de co-construire un nouveau projet de territoire solidaire et cohérent, en prenant en compte les problématiques actuelles et futures en mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire.



## Les travaux de voirie: la CdCLA comme exemple

Dans le cadre du programme de travaux de gros entretien de la voirie de la CdCLA, l'entreprise COLAS a réalisé des enrobées tièdes, route de la déchèterie à Charleval. Le 19 octobre 2017, l'entreprise de travaux publics a choisi la CdCLA comme exemple pour présenter son travail à d'autres collectivités. Ainsi, l'entreprise a effectué une démonstration devant les représentants de collectivités voisines qui ont ainsi pu échanger avec les élus de la CdCLA, les agents en charge de la voirie de la CdCLA et les employés de l'entreprise. De nombreux travaux de voirie ont été effectués sur le territoire en 2017.



## L'inauguration de la cuisine Récré-Andelle

Le 16 novembre 2017, de nombreux élus, dont le vice-président en charge de la petite enfance, M. Franck Adam et le président du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de l'Eure, M. Michel Tanchoux, ont visité le multi-accueil Récré-Andelle. Après avoir découvert la structure et ses différents espaces de vie, les élus ont inauguré la nouvelle cuisine, entièrement rénovée, un an après celle du multi-accueil L'Oisillon. La cuisine a été réhabilitée pour un coût de 19 249 €. La CAF a financé cet équipement à hauteur de 80 %, le reste étant pris en charge par la CdCLA.



## Les entreprises mises à l'honneur

Quatre entreprises ont été mises à l'honneur à la communauté de communes, le 20 décembre 2017. M. Philippe Gérics, Président de la CdCLA, M. Lionel Bézirard, vice-président délégué à l'économie et l'emploi et M. Francis Haas, Président d'initiative Eure, ont remis un chèque à quatre entreprises du territoire Lyons Andelle, accompagnées par Initiative Eure. Cette dernière propose des prêts d'honneur gratuits et sans garantie personnelle aux repreneurs et créateurs d'entreprises.

# Le développement économique

Le développement économique et le soutien à l'emploi sont des axes prioritaires définis par les élus communautaires qui ont exprimé leur volonté de se mobiliser sur ces sujets majeurs pour le territoire Lyons Andelle. C'est dans ce sens que le 12 janvier 2017, M. Lionel Bézirard a été élu vice-président délégué au développement économique et à l'emploi, dans le but de favoriser la communication entre les entreprises et l'administration, d'anticiper les problématiques économiques pour garantir le maintien de l'emploi local et inciter les structures professionnelles à s'installer sur le territoire Lyons Andelle en vue de redynamiser l'économie locale. À travers de nombreux projets et investissements, les élus s'engagent avec pour objectifs de conserver un secteur attractif et stabiliser le bassin de l'emploi en apportant, notamment, une aide et un soutien permettant de s'adapter aux nouveaux schémas économiques. En 2017, les membres de la commission économie et emploi se sont réunis plusieurs fois pour débattre et réfléchir autour de projets concrets, dans le but de faire des propositions au conseil communautaire.

La CdCLA compte trois Zones d'Activités Économiques (ZAE) à Charleval, Bourg-Beaudouin et Romilly-sur-Andelle. Le taux d'occupation étant de 100 %, elle dispose de deux terrains sur le secteur du Château d'Eau à Romilly-sur-Andelle afin d'y aménager une quatrième ZAE.

## Occupation des ZAE de la CdCLA et du village d'artisans au 31/12/2017

	ENTREPRISES INSTALLÉES		
<b>ZAE LA VENTE CARTIER À CHARLEVAL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ambulances de l'Andelle</li> <li>- Agrisolutions</li> <li>- Aptar</li> <li>- Bonay</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CdCLA</li> <li>- Chapelle</li> <li>- JBF</li> <li>- Nacelles assistance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Normandie Logistique</li> <li>- Services techniques de la commune de Charleval</li> <li>- Village d'artisans</li> </ul>
	<p>&gt; Une plateforme a été aménagée et un bâtiment de stockage pour le service voirie de la CdCLA va être construit sur un terrain de 3 000 m<sup>2</sup>.</p>		
<b>ZAE LA MALADRERIE À BOURG- BEAUDOUIN</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bati Pro G</li> <li>- Dielna et Agrotrans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Garuda Sports</li> <li>- Phil Car</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalivert</li> <li>- SMTI</li> <li>- Vieillard logistique</li> </ul>
	<p>&gt; La totalité des parcelles est occupée.</p>		
<b>ZAE DES HAUTES RIVES À ROMILLY-SUR- ANDELLE</b>	<p>Sur cette ZAE, la communauté de communes loue un bâtiment à l'entreprise Assa Abloy. Les deux autres lots ont été acquis par la société Gazfio pour créer un accès poids lourd et une éventuelle extension.</p>		
	<p>&gt; La totalité des parcelles est occupée.</p>		
<b>VILLAGE D'ARTISANS</b>	<p><b>Location de bâtiments :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cadre en Seine Atelier</li> <li>- Cadre en Seine</li> <li>- Derly</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 STC</li> <li>- Trésorerie de l'Andelle</li> <li>- Services techniques de la CdCLA</li> </ul>	<p><b>Location de bureaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Territorial (SIAT)</li> </ul>
	<p>&gt; Suite à la fusion, les services techniques de la CdCLA se sont regroupés dans le Village d'artisans.</p>		



## Créer une nouvelle zone d'activité économique

Les élus communautaires souhaitent créer une nouvelle ZAE à Romilly-sur-Andelle afin de **développer l'offre économique** à destination des entreprises et d'être en capacité de répondre immédiatement à leurs **besoins fonciers**. La création de cette ZAE garantira un **cadre propice à l'accueil et au développement** des entreprises sur le territoire Lyons Andelle et permettra

d'encourager et maintenir un tissu économique diversifié. C'est pourquoi, le 3 novembre 2017, la CdCLA a lancé une consultation pour le choix d'une équipe de maîtrise d'oeuvre pour réaliser les études de faisabilité technique, ainsi que le suivi du projet et des travaux d'aménagement de la ZAE du Château d'eau à Romilly-sur-Andelle.

## Soutenir les entreprises

### > Le soutien financier aux porteurs de projets dans le cadre du programme LEADER

LEADER (Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) est un dispositif de **financement de projets ruraux**, issu des fonds européens FEADER. La CdCLA **soutient et encourage** les projets en faveur du développement commercial et artisanal et au profit des circuits courts et de la valorisation des produits locaux en réservant une enveloppe budgétaire dédiée, dans le cadre de ce programme. À plus long terme, la communauté de communes pourrait étendre son aide à des projets en faveur de la mobilité et de la transition écologique, notamment.

### > Le dispositif d'aide à l'investissement immobilier

La CdCLA a confié l'octroi d'aides aux investissements immobiliers des entreprises au département de l'Eure. Ce dispositif vise à **soutenir les entreprises** euroises qui investissent dans l'immobilier pour des opérations de construction, d'extension, d'acquisition, de travaux d'aménagement ou de requalification d'un bâtiment. Le département étudie l'intérêt économique du projet et particulièrement la création significative d'emplois qui l'accompagne. L'aide est modulée selon différents critères : l'impact en termes d'attractivité, environnemental, l'innovation, ou encore la création d'emploi durable et l'insertion, notamment.

## Accompagner les demandeurs d'emploi

*Situé à Charleval, le siège de la CdCLA est un lieu ressources pour les demandeurs d'emploi. La CdCLA met à leur disposition un ensemble de services et des structures y sont centralisées afin de faciliter le retour à l'emploi.*

### > Pôle Emploi

Pour offrir un service au plus proche des habitants et répondre à leurs besoins, les élus ont instauré différents **services d'accueil, de suivi, d'écoute et d'aide aux demandeurs d'emploi** dans les locaux de la CdCLA. Pôle Emploi y assure des permanences. D'autres organismes d'aide à la recherche d'emploi délocalisent certains de leurs services au siège de la CdCLA.

### > La Mission Locale

Cet organisme propose un parcours personnalisé pour **informer, orienter et accompagner** les jeunes de 16 à 25 ans dans les domaines de l'emploi, de la formation, de la santé, du logement

et des loisirs. La CdCLA leur met à disposition deux bureaux et une salle aménagée en espace multimédia ouvert à l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Le dispositif « Permis citoyen » permet aux jeunes âgés de 18 à 25 ans résidant sur le territoire et inscrits à la mission locale d'obtenir une aide financière pour leur permis en contrepartie d'un « chantier citoyen » (*cf. p. 34*).

La Mission Locale organise, avec d'autres partenaires, des sessions de formation pour les demandeurs d'emploi.

Dans cette volonté de soutien à l'insertion, la CdCLA et la Mission Locale, en partenariat avec l'association Alfa, ont reconduit le dispositif de location de mobylette et de scooters en 2017. Ce service permet d'offrir une **aide complète aux demandeurs d'emploi** en favorisant la mobilité des personnes n'ayant pas le permis de conduire ou pas de moyens de transport. Ces actions démontrent la volonté des élus communautaires de **renforcer les services de proximité**.

## Perspectives à venir

En janvier 2018, la CdCLA a initié une **démarche collaborative** avec ses différents partenaires du monde de l'économie, de l'emploi et de la formation afin de construire un **Projet Territorial pour l'Emploi** qui réponde aux besoins du territoire. Ce projet verra le jour dans un lieu qui lui sera entièrement dédié et se fera en cohérence avec le projet défini avec les partenaires. Ce lieu unique permettra de **mettre en réseau** les acteurs économiques,

de la formation et de l'insertion professionnelle et ainsi **faciliter et encourager la coopération** entre ces derniers, sans se substituer aux dispositifs existants. Cette maison pour l'économie, l'emploi et le développement économique permettra également d'accueillir les acteurs du monde économique et de l'emploi, de proposer des formations sur place et de réduire les freins liés à la mobilité.

# Le développement touristique

*La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République dite loi NOTRe a confié à l'échelon intercommunal, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, une compétence obligatoire en matière de promotion du tourisme, laquelle inclut la création d'offices de tourisme. Suite à la fusion, la CdCLA exerce depuis cette date la nouvelle compétence en matière de tourisme. Elle a décidé de gérer son office de tourisme en régie dotée de la seule autonomie financière en créant un Service Public Administratif de tourisme. Elle a souhaité, à cette occasion, réfléchir aux orientations stratégiques et aux modalités d'organisation de l'Office de Tourisme Lyons Andelle (OTLA) qui représente le territoire Lyons Andelle, soit 31 communes en 2017.*



## La stratégie de développement touristique

L'OTLA a missionné « Office de Tourisme et Territoires de Normandie » (OTN) pour l'accompagner méthodologiquement dans l'établissement de son diagnostic et la définition de sa stratégie à l'échelle du territoire Lyons Andelle.

Pour réaliser son diagnostic, l'OTLA s'est appuyé sur des éléments issus de l'observation touristique, ainsi que des éléments communiqués par des acteurs touristiques (Eure Tourisme, Gîtes de France, etc.). Pour compléter l'état des lieux, l'OTLA a associé le Conseil d'Exploitation, la Commission tourisme et culture, ainsi que ses partenaires lors de

trois réunions différentes qui ont eu lieu entre octobre et novembre 2017.

Sur la base des grands enseignements du diagnostic, l'OTLA a travaillé en interne, en comité de pilotage restreint, pour définir sa **stratégie touristique pluriannuelle** (2018-2020) et sa déclinaison en **plan d'action opérationnel** pour 2018.

Ce travail a été présenté en mars 2018 à la commission culture & tourisme et au Conseil d'Exploitation de l'OTLA, et en avril 2018 au conseil communautaire pour validation.

## Les missions de l'office de tourisme

- > Assurer l'**accueil** des touristes et avoir une **gestion maîtrisée de l'information**. L'information actualisée des prestataires est annuellement récoltée via des questionnaires. Les informations concernant les **animations et évènements** sont également mises à jour par les agents et transmises via un agenda mensuel. L'OTLA affiche également les disponibilités des hébergements lors des périodes de fermeture de l'office. Les stocks de brochures sont consignés. Les brochures éditées et diffusées par l'OT ainsi que les brochures de tiers sont répertoriées dans un tableau régulièrement mis à jour.
- > Assurer la **promotion touristique** de la destination Lyons

Andelle et ses environs, en coordination avec l'Agence Départementale du Tourisme (Eure Tourisme) et le Comité Régional du Tourisme (CRT Normandie). Concernant les hébergements, l'OTLA se réserve la possibilité d'effectuer une visite périodique pour garantir la qualité de l'hébergement.

- > Élaborer des **données statistiques** de fréquentation.
- > Assurer la **coordination** des interventions des divers partenaires du développement touristique local (publics, privés et associatifs).
- > Participer à l'**élaboration** et à la **mise en œuvre de la politique touristique** du territoire avec les différents partenaires.

## LES TEMPS FORTS EN 2017

> **Le salon « Rendez-vous en France »** : l'OTLA a participé à cet événement international incontournable pour le tourisme français, du 24 au 29 mars 2017. Le territoire a été concerné par **5 pré-tours** et a accueilli **82 tour-opérateurs**. Pas moins de **43 rendez-vous** étaient programmés avec des professionnels du tourisme du monde entier, permettant ainsi à l'OTLA de développer ses relations commerciales avec des fabricants de voyages de nombreux pays, l'objectif étant de **faire connaître le territoire Lyons Andelle sur le marché touristique international**.

> **La promotion de 4 villages labellisés** : pour **dynamiser la fréquentation** de leurs 4 villages respectifs labellisés *Les Plus Beaux Villages de France*® et **accroître leur visibilité** auprès de leurs clientèles touristiques en recherche d'offres similaires, l'OTLA a mis en place un **partenariat** avec 3 autres villages. Ce projet a donné lieu à l'édition d'un dépliant commun en deux versions, français et anglais, présentant les attraits touristiques de chaque village, dans l'objectif d'inciter les visiteurs d'un de ces villages à poursuivre leur séjour en visitant également les autres.

> **La professionnalisation du personnel** : trois agents ont suivi des formations linguistiques pour renseigner au mieux les principales clientèles internationales de l'OTLA et deux agents ont suivi une formation « Accueil du public en situation de handicap ».



# 18087

visiteurs accueillis  
au total

# + de 7

millions d'€  
de retombées  
économiques\*

# 100

partenaires  
touristiques

# 40

visites guidées  
organisées

# +146%

d'abonnés sur la  
page Instagram

## Une démarche de progrès continu



L'OTLA a été classé en catégorie II le 16 janvier 2017 pour une durée de 5 ans.



L'OTLA porte la marque Tourisme & Handicap pour mieux accueillir tous les visiteurs.



L'OTLA est engagé dans la démarche qualité (cf. ci-après).

## Les prestations proposées

- **Communication et promotion de la destination Lyons Andelle** (lieux de visite, prestataires hébergements, restaurants, produits locaux, événements, patrimoine, loisirs, nouveautés du territoire, etc.) via le site internet, les brochures et les pages de réseaux sociaux de l'OTLA.
- **Accompagnement de porteurs de projets** : recherche de financements, définition du projet, etc.
- **Promotion** dans notre boutique de **produits locaux** et artisanaux.
- **Visite guidée** de Lyons-la-Forêt.
- Affichage des disponibilités des **hébergements partenaires**.
- Mise à disposition d'un **accès wi-fi gratuit** au sein de l'office de tourisme.
- **Accompagnement des socio-professionnels du tourisme** dans leurs démarches de qualification (classement, label, investissement, etc.).

## Perspectives 2018

### La Marque Qualité Tourisme

Afin de garantir une qualité de service optimale vis-à-vis des visiteurs, de répondre au mieux à leurs attentes et besoins et d'améliorer de façon continue les prestations proposées, l'OTLA s'est engagé dans la démarche Qualité dans l'objectif d'obtenir la marque nationale Qualité Tourisme®. Cette marque est un signe de reconnaissance des établissements qui offrent un accueil et des prestations de qualité. Dans le cadre de ce travail, plusieurs outils visant l'amélioration des services proposés et de l'accueil ont été mis en place : questionnaires de satisfaction, fiche de suggestion, procédure de réponse à une réclamation, gestion des disponibilités des hébergements, gestion des stocks de la documentation, etc. L'objectif de l'office de tourisme est d'obtenir la marque Qualité Tourisme avant la fin de l'année 2018.



# L'aménagement du territoire

## Le système d'information géographique (SIG)

Créé dans un premier temps de façon mutualisé entre trois intercommunalités, le service SIG est devenu, depuis début 2017, entièrement consacré à la CdCLA, conjointement à l'évolution des périmètres engendrée par la loi NOTRe.

### > Un outil d'aide à la décision

Le SIG, **outil d'aide à la prise de décision** dans les projets d'aménagement du territoire, permet la consultation,

### L'instruction du droit des sols (IDS)

Le service IDS a évolué en 2017, suite à la fusion d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale : la nouvelle communauté de communes du Vexin Normand a quitté ce service mutualisé, le portage du service a été repris par Seine Normandie Agglomération (SNA). La CdCLA s'est associée à SNA pour l'IDS, la mutualisation de ce service à l'échelle de deux intercommunalités permet ainsi d'optimiser les coûts et d'offrir un service de qualité homogène sur l'ensemble de ce vaste territoire. **En 2017, 402 dossiers provenant de la CdCLA ont été adressés à la mission IDS, basée aux Andelys.**

l'édition cartographique, la création, l'analyse et le stockage de données géographiques dans une base de données **cohérente et durable**. Différentes thématiques y sont traitées comme la voirie, le cadastre avec les réglementations d'urbanisme et les prescriptions, l'environnement, l'assainissement ou encore les réseaux. **Ces données forme un patrimoine permettant de mieux connaître et appréhender son territoire.**

### > Mise en place du service Web-SIG

En 2017, le service SIG a mis en place une plateforme WebSIG pour les communes du territoire permettant de **diffuser de façon centralisée** les données géographiques des acteurs du territoire tels que les concessionnaires de réseaux, la Direction Générale des Finances Publiques, etc. Elle

permet également l'étude de données thématiques propres aux communes avec les documents d'urbanisme ou propres à la CdCLA comme l'inventaire des voiries communautaires. Cet outil propose de nombreuses fonctionnalités comme l'édition d'extraits cadastraux.

### > Les perspectives 2018 :

- Formations des secrétaires de mairie et des élus à l'utilisation du Web-SIG,
- Développement d'application métier pour le service voirie,
- Développement d'un outil de suivi et de gestion du patrimoine bâti communautaire,
- Mise à jour des bases de données,
- Répondre aux besoins cartographiques des services,
- Suivre de la numérisation du cadastre et intégration des données à la base SIG.

## Le plan de déploiement du haut et très haut débit

Le plan de déploiement du haut et très haut débit a été présenté aux élus de la CdCLA par le syndicat mixte Eure Normandie Numérique le 9 février 2017. Afin d'atteindre un taux de couverture supérieur à 8Mbit/s pour 98 % des prises, ce plan prévoit le déploiement sur le territoire Lyons Andelle de **4 442 prises** en très haut débit et **2 827 prises** qui bénéficieront de la **montée en débit**.

Le budget de ce plan de déploiement est de **5 770 000 €** réparti comme suit :

- 1 846 000 € pris en charge par l'État,
- 1 384 000 € financés par la Région,
- 1 384 000 € assumés par le département
- 1 154 000 € à charge de la CdCLA.

En 2017, les travaux de montée en débit sur les communes de Ménesqueville, Le Tronquay et Radepont ont déjà été réalisés. Ils se poursuivront dans les autres communes en 2018 et 2019. Les travaux pour le très haut débit sont prévus en 2020.



## L'amélioration du cadre de vie

La CdCLA exerce des compétences dans le domaine de la protection de l'environnement notamment par son Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Elle intervient dans les domaines de l'habitat par des aides à la pierre et assure l'entretien de la voirie intercommunale.

### Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le SPANC est chargé du contrôle des installations d'Assainissement Non Collectif (ANC) conformément à la Loi sur l'eau. La totalité des communes a déjà été contrôlée. Ces contrôles donnent lieu à une redevance. Comme l'oblige le Code Général des Collectivités Territoriales, le SPANC réalise les contrôles de bon fonctionnement et d'entretien des installations au maximum tous les 8 ans. Le contrôle de conception puis d'exécution des installations neuves (nouvelle installation ou réhabilitation) est assuré par le service de la CdCLA. Par ailleurs, il **renseigne et conseille les usagers** sur leur système d'assainissement. La CdCLA réalise, par le biais d'entreprises retenues dans le cadre d'un marché public, la mise

aux normes d'installations défectueuses présentant un risque sanitaire. Cette procédure permet aux usagers de bénéficier de subventions accordées par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) et le département pouvant atteindre 70 % avec des plafonds de dépenses.

La CdCLA peut assurer, à la demande de l'utilisateur, l'entretien de son installation d'assainissement non collectif, via un prestataire retenu après un appel d'offres.

**En 2017, grâce à l'accompagnement du SPANC de la CdCLA, le nombre de réhabilitations privées lors des transactions immobilières a augmenté. Le service a acquis une nouvelle caméra afin que chaque technicien soit équipé.**

## CHIFFRES CLÉS 2017

Contrôles d'installations neuves	Contrôles de conception	54
	Contrôles de bonne exécution	55
Diagnosics d'installations existantes	Diagnosics / visites périodiques de bon fonctionnement et d'entretien	530
Réhabilitations	Études à la parcelle	0
	Travaux	12

### Perspectives 2018

- > Perfectionner l'outil SIG-SPANC et acquérir une seconde tablette pour saisir directement les rapports avec les usagers.
- > Réaliser une nouvelle campagne d'études subventionnées pour les installations présentant un risque pour la santé des personnes.

## Des dispositifs pour l'amélioration de l'habitat

### > Une aide à la rénovation

Ce dispositif permet aux propriétaires, occupant leur logement ou le mettant en location, d'obtenir des aides à la rénovation de leur habitat. Ces aides proviennent de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), du Département et de la CdCLA.

### > Un Programme d'Intérêt Général (PIG)

La CdCLA participe au PIG afin d'améliorer des ensembles d'immeubles ou de logements. Les axes d'interventions du PIG sont : le développement d'une offre locative adaptée à la demande, l'adaptation des logements au vieillissement ou au handicap, la lutte contre l'habitat indigne très dégradé, la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables. En 2018, le PIG est devenu l'OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

**En 2017, le montant des aides accordées représentait : 30 527, 52€.**

## Perspectives 2018

### La GEMAPI

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la CdCLA est compétente en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI). La CdCLA a délégué cette compétence à deux syndicats mixtes : celui du bassin versant de l'Epte et celui du bassin versant de l'Andelle.

### Le PCAET

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est un projet de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire. La CdCLA doit élaborer son PCAET avant le 31 décembre 2018. C'est pourquoi, elle va mener un important travail de concertation et s'aider d'un bureau d'études spécialisé en 2018.

## L'éclairage public

La CdCLA assure l'entretien de **3 460 points lumineux** sur le territoire de l'Ex. Communauté de Communes de l'Andelle. En 2017, 316 lampes, 61 transformateurs, 27 amorceurs et 12 autres consommables ont été changés. La CdCLA dispose de 343

illuminations de Noël. Le stockage, la maintenance, la pose et la dépose de ces illuminations font l'objet d'un marché de service pluriannuel qui a été attribué à l'entreprise Blondel Électricité.

# La voirie

La CdCLA exerce la compétence voirie. Elle est, à ce titre, chargée de la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire. Elle garantit le bon état des voiries communautaires pour assurer le confort et la sécurité des usagers. Pour cela, la CdCLA a mis en place une campagne de voirie incluant : des travaux de gros entretien, des travaux neufs de voirie, le marquage au sol, le nettoyage des panneaux de signalisation, le balayage, le fauchage, etc.

### > Les travaux de gros entretien de voirie

Ces travaux sont nécessaires à **la préservation du patrimoine voirie**. Les besoins de travaux, relevés par la communauté de communes ou signalés par les communes, sont **intégralement financés et gérés par la CdCLA**. En 2017, la CdCLA a réalisé des travaux d'entretien dans les communes de Beauficel-en-Lyons, Bézu-la-Forêt, Bosquentin, Charleval, Fleury-la-Forêt, Fleury-sur-Andelle, Les Hogues, Le Tronquay, Lisors, Lorleau, Lyons-la-Forêt, Ménesqueville, Renneville, Romilly-sur-Andelle et Rosay-sur-Lieure.

### > Les travaux neufs de voirie

En 2017, la CdCLA a réalisé des travaux neufs dans les communes de Charleval et Romilly-sur-Andelle, à leur demande et avec leur participation financière. Les communes financent 50 % des travaux neufs réalisés par la CdCLA, à la demande des communes, via des fonds de concours. **L'enveloppe annuelle prévue en 2017 est de 900 000 € dont 450 000 € de fonds de concours des communes.**

### > Le marquage au sol et le nettoyage des panneaux de signalisation

Chaque année, la communauté de communes entretient les marquages au sol et les panneaux de signalisation dans le but de **renforcer la visibilité** et donc **la sécurité des usagers**.



### > Le balayage

Le balayage des caniveaux et bordures de voirie est réalisé une fois par trimestre par une entreprise extérieure sur l'ensemble des voies bordurées situées en agglomération.

### > Le fauchage

Le fauchage des abords de voirie est réalisé par trois entreprises extérieures, trois fois par an sur les voies communales. Les routes départementales sont prises en charge par le département.

### > Les marchés de travaux

En 2017, **six marchés** de voirie ont été passés ou reconduits avec des entreprises extérieures :

- Maîtrise d'œuvre : SODEREF - *Etudes et réalisation de projets d'aménagement voirie.*
- Géomètre : AGEOSE - *Réalisation de levés topographiques.*
- Travaux neufs : COLAS - *Aménagement de voirie.*
- Travaux d'entretien : COLAS - *Réfection de voirie.*
- Fauchage : REALIVERT, FRANC & PINSON PAYSAGE *Fauchage des abords de voirie.*
- Balayage : LA SIGNALISATION ROUTIERE - *Balayage des voiries bordurées.*

## Travaux de gros entretien et travaux neufs de voirie en 2017

Communes	Localisation	Type d'aménagement	Montant HT
Beauficel-en-Lyons	Voie communale 21	Réfection de la chaussée	8 751,40 €
Bézu-la-Forêt	Voie communale 31	Réfection du carrefour	4 369 €
Bosquentin	Voie communale 24	Réfection de la chaussée	15 576,60 €
Charleval	Rue Jean Jaurès	Réfection des caniveaux	4 653,65 €
	Rue de la déchèterie	Création poutre de rive et couche de roulement	40 806,70 €
	Rue Fontaine Bulant*	Aménagement de rue	697 091,24 €
Fleury-la-Forêt	Place Forêt	Réfection de la chaussée	4 624,08 €
Fleury s/Andelle	Rue Augustin Léonard	Réfection du carrefour	19 162,10 €
Les Hogues	Chemin de Ceinture	Réfection de la chaussée et purge	17 150,30 €
	Rue Saint Honorine**	Aménagement de rue	66 154,56 €
Le Tronquay	La Bosse	Réfection de la chaussée	16 603,30 €
Lisors	Rue du Val Rose	Réfection de la chaussée	3 955,80 €
Lorleau	Voie communale 27	Réfection de la chaussée et purge	10 397,50 €
Lyons-la-Forêt	Route du Val Bagnard	Réfection de la chaussée	4 500 €
Ménesqueville	Rue de la Mulotte	Réfection de la chaussée	5 647,65 €
Perriers s/Andelle	Rue Brocs Boeufs**	Soutènement et assainissement	53 502,50 €
	Rue Valette	Soutènement du pont	19 264,50 €
Perruel	Rue du Mesnil**	Création d'un plateau	29 006,65 €
Radepont	Chemin de la Cote Verte**	Création d'une écluse	14 756 €
Renneville	Voie communale 14	Réfection de la chaussée	30 914,50 €
Romilly s/Andelle	Hameau du Levant	Réfection de la chaussée	10 677 €
	Sente des Jardins	Réfection de la chaussée	23 450,30 €
	Rue Camille Saint Saens	Réfection de la chaussée et assainissement	32 703,50 €
	Chemin de l Taillanderie	Aménagement de rue	41 308,50 €
Rosay-sur-Lieure	Côte du château	Réfection de la chaussée	7 645,60 €
	Rue des écoles	Réfection des caniveaux	4 979,60 €
Vascoeuil	Rue de l'église**	Aménagement de rue	77 656,95 €
	Rue de la gare**	Création d'un plateau	26 402,80 €
Installation de chantier			800 €
<b>Total des travaux de voirie HT :</b>			<b>1 291 873 €</b>
<b>Total des travaux de voirie TTC :</b>			<b>1 550 247, 60 €</b>

# 1 550 247

€ TTC de travaux pris en charge par la CdCLA et les communes concernées

# 180

tonnes d'enrobés à froid

# 16

communes ont bénéficié de travaux de voirie

# 93

passes de fauchage (3 par commune)

# 1,5

tonne de peinture appliquée pour la signalisation routière

\* Travaux programmés en 2016 mais réalisés en 2017

\*\* Travaux programmés en 2017 mais reportés en 2018

## Perspectives à venir

En 2018, le service voirie de la communauté de communes testera le « Point À Temps Automatique » (PATA). Le PATA est une technique qui a pour but de réparer superficiellement les fissures de voirie avec de l'émulsion (mélange d'eau et de bitume) et de graves lavées afin de contenir les dégradations des routes (nids-de-poule, problèmes structurels, etc.). Si l'essai est positif, la communauté de communes pourrait acquérir l'équipement PATA en 2019.



# La petite enfance

L'Ex. Communauté de Communes (CdC) de l'Andelle exerçait la compétence petite enfance sur son territoire et disposait de structures collectives d'accueil, d'un Relais Assistants Maternels Parents Enfants (RAMPE) et d'environ 130 assistants maternels pour l'accueil individuel. L'Ex. CdC du Canton de Lyons-la-Forêt, quant à elle, n'exerçait pas la compétence petite enfance sur son territoire et disposait de 25 assistants maternels en activité. Suite à la fusion, les compétences sont en cours d'harmonisation et les orientations politiques évoluent. Dans ce cadre, les élus de la CdCLA ont fait le choix de faire appel à un bureau d'études pour clarifier les compétences petite enfance, enfance et jeunesse à l'échelle du nouveau territoire avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Cependant, le service petite enfance a pris en compte certaines préconisations dès 2017 : étendre l'accès au guichet unique et aux structures collectives à l'ensemble des familles du territoire, ouvrir certaines actions du RAMPE aux familles et assistants maternels de l'Ex. CdC du Canton de Lyons-la-Forêt, organiser des temps collectifs itinérants et accompagner les familles dans leur fonction parentale. Le service traduit les orientations définies par les élus dans le contrat enfance jeunesse 2015-2018 en actions. L'émergence de nouveaux projets et la formalisation des projets éducatifs au sein de chaque structure en sont le fruit.

## L'accueil collectif et individuel

Les structures petite enfance de la CdCLA, crèches multi-accueils et halte-garderie, répondent aux besoins des familles qui souhaitent trouver un mode d'accueil collectif adapté à leurs enfants. Elles proposent un accueil continu aux enfants âgés de 3 mois à 5 ans résidant sur l'une des 31 communes de la CdCLA. **Au total, environ 590 enfants ont bénéficié d'un mode d'accueil sur le territoire Lyons Andelle et le guichet unique a recensé 127 demandes de modes d'accueil sur l'année 2017.**

### > Trois structures d'accueil collectif

Le service petite enfance est doté d'un **guichet unique** qui recense les demandes des familles et oriente les parents vers le mode d'accueil le plus adapté à leurs besoins. Les demandes d'accueil dans les deux multi-accueils sont traitées lors de commissions d'attribution des places, trois fois par an (cf. ci-après). Le service petite enfance dispose de deux crèches multi-accueils de 25 et 20 places situées à Romilly s/Andelle (Récré-Andelle) et Vandrimare (L'Oisillon) et d'une halte-garderie de 10 places située à Perriers s/Andelle (Le Jardin

des Familles). Les structures visent à **garantir la sécurité** et la **qualité de l'encadrement** des enfants qui leur sont confiés. Elles proposent, tout au long de l'année, des jeux d'éveil et des activités adaptées à l'âge de chaque enfant.

### > L'accueil individuel

Afin de répondre aux besoins des parents, environ 150 assistants maternels agréés exercent sur la CdCLA. Répartis sur l'ensemble du territoire, ils accueillent les enfants à temps partiel ou complet, **s'adaptant à chaque situation familiale.**

### L'activité des structures en quelques chiffres :

	Récré Andelle	L'Oisillon	Le Jardin des Familles
Enfants accueillis	51	41	38
Familles	44	37	36
Heures réalisées	41 164	31 286	4 786
Professionnels	10	7	2
Places	25	20	10

### Les orientations du service

En 2017, le service petite enfance a mené des actions autour de **quatre grandes orientations** :

- > Observer les besoins en matière de petite enfance,
- > Accueillir collectivement et individuellement les enfants de 0 à 5 ans,
- > Soutenir la fonction parentale,
- > Accompagner et renforcer la professionnalisation des acteurs de la petite enfance.

**77 236**

heures d'accueil effectuées

**590**

enfants accueillis\*

**71%**

de fréquentation globale en structures collectives\*

**127**

demandes de modes d'accueil au guichet unique

**23**

agents\*

\*En moyenne à l'année





## > Une question ? Un seul interlocuteur : le guichet unique

Le guichet unique permet d'obtenir des informations sur les différents modes de garde proposés et de **trouver la solution la plus adaptée aux attentes des parents**. Une animatrice du RAMPE accueille les parents. **À l'écoute** de leurs besoins, elle les **conseille** et les **accompagne** dans le choix du mode de garde le plus approprié. Elle les **informe** sur les tarifs et les aides financières possibles pour déterminer le coût réel de leur participation.

## > Les commissions d'attribution des places en crèche

**En 2017, 59 demandes ont été traitées lors de trois commissions.** La commission d'attribution a pu satisfaire 61 % des demandes, soit près de 36 familles. Près de 20 % des familles se sont vues proposer une autre solution d'accueil collectif (autre multi-accueil ou halte-garderie). La réorientation vers de l'accueil individuel par l'intermédiaire du RAMPE a concerné 20 % des familles. Dans le cas où la proposition de la commission ne satisfait pas la famille, elle a la possibilité de réitérer sa demande pour la commission suivante.

## ZOOM

### Des travaux de rénovation pour un accueil optimal

L'accueil de qualité des enfants du territoire au sein des structures petite enfance est possible grâce aux travaux et rénovations réalisés sur les bâtiments.

En 2017, de nombreux aménagements ont été effectués : mise en place d'un contrôle d'accès aux entrées des structures, aménagement de l'extérieur du RAMPE et du jardin du multi-accueil Récré-Andelle, réalisation de travaux d'accessibilité au multi-accueil L'Oisillon pour répondre aux normes en vigueur, etc.

**La cuisine du multi-accueil Récré-Andelle a été réhabilitée pour un coût de 19 249 €, dont 80 % de cette somme financés par la CAF, le reste étant pris en charge par la CdCLA. La rénovation de cette cuisine permet une meilleure prise en charge des enfants accueillis et répond aux normes en vigueur.**

## Le Relais Assistants Maternels Parents Enfants (RAMPE) La Marelle

*La Marelle est un lieu d'accueil, d'information et d'échanges pour les enfants, les parents et les assistants maternels. Deux antennes sont ouvertes sur le territoire : l'une à Pont-Saint-Pierre et l'autre à Perriers-sur-Andelle.*

### > Un lieu de médiation

Pour les parents à la recherche d'un mode d'accueil, le RAMPE propose une **mise en relation** avec les assistants maternels agréés du territoire, une information sur les droits et les devoirs des employeurs, des **réunions-débats** autour de l'éveil et le développement de l'enfant. Pour les assistants maternels en recherche d'informations sur la profession, la Marelle propose des **rencontres** avec les parents, une **médiation** pour la réalisation des contrats de travail, des **informations** sur les conditions d'agrément.

### > Un lieu d'animation et d'échanges

Le RAMPE propose également des temps d'animation en direction des familles et des assistants maternels ainsi que des temps d'éveil et d'expression pour les enfants. Ces animations ont pour but de **faciliter les échanges**, de **participer à la professionnalisation des assistants maternels** et de **favoriser la socialisation des enfants**. **En 2017, 144 ateliers ont été proposés par le RAMPE.**

## LES TEMPS FORTS

- > Fête de l'Enfance « nouvelle formule »,
- > Soirée-débat sur les émotions de l'enfant,
- > Inauguration de la cuisine Récré-Andelle,
- > Nouveaux ateliers « Jeu Bouge »,
- > Accompagnement et échange individuel avec une psychologue dans le cadre du « Point écoute parents »,
- > Formation des assistants maternels,
- > Concert de musique latine,
- > Chasses aux œufs,
- > Mini-ferme au Jardin des Familles,
- > Spectacles de fin d'année.

## Perspectives 2018

- > **Mise en place de l'Observatoire de la Petite Enfance Lyons Andelle « OPELA »** : nouvel outil permettant de s'adapter aux évolutions pour répondre au mieux aux besoins de la population en matière de petite enfance.
- > **Réalisation d'études internes** à la halte-garderie et au RAMPE pour mesurer leur efficacité et adapter leur action à la nouvelle composition géographique du territoire.
- > Réduction de l'usage des produits d'entretien par la mise en place du **bio-nettoyage vapeur** au sein des structures.
- > **Rénovation de la cuisine** du Jardin des Familles pour respecter les normes et proposer un meilleur accueil.
- > **Proposition de nouvelles actions** comme la « randonnée-rencontre » et les ateliers « Croqu'livres », par exemple.



# L'enfance

Suite à la création de la CdCLA, une étude a été engagée sur le périmètre des compétences petite enfance, enfance et jeunesse afin d'harmoniser les champs d'action de la nouvelle intercommunalité au 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'Ex. CdC du Canton de Lyons-la-Forêt était compétente dans le domaine périscolaire et extrascolaire, alors qu'au sein de l'Ex. CdC de l'Andelle, ce sont les communes qui étaient compétentes en la matière. Dans l'attente d'une harmonisation de la compétence enfance-jeunesse, la Communauté de Communes Lyons Andelle à la gestion de trois garderies périscolaires et de deux centres de loisirs sur le territoire Lyons Andelle. Les élus se positionneront sur la politique enfance-jeunesse en 2018 dans le but de proposer un service homogène à l'ensemble des habitants du territoire Lyons Andelle.

## Les objectifs du service

**16598**

heures d'accueil effectuées toutes structures confondues

**23**

enfants ont participé au séjour à Torchamp

**697**

enfants accueillis en centre de loisirs en moyenne

**3**

rencontres inter-centres organisées

**4756**

enfants accueillis en garderies périscolaires en moyenne

- > Permettre à tous les enfants de l'Ex. territoire du Canton de Lyons-la-Forêt de profiter des actions en faveur de l'enfance mises en place par la CdCLA,
- > Rendre les services proposés accessibles à tous par la mise en place de transports pour ne pas isoler certains enfants,
- > Mettre en place un service de qualité et adapté aux demandes des familles,
- > Permettre aux enfants à partir de 7 ans de partir en vacances,
- > Proposer un encadrement de qualité,
- > Élaborer un projet pédagogique mettant l'enfant et l'humain au centre des préoccupations.

## Les actions en faveur de l'enfance

### > Les garderies périscolaires

Trois garderies périscolaires sont gérées en direct par la CdCLA :

- Garderie du regroupement scolaire de Vascoeuil/Les Hogues/Perruel - *Salle Chapelière à Vascoeuil.*
- Garderie du regroupement scolaire de Touffreville/Rosay-sur-Lieure/Ménesqueville/Lisors - *Salle polyvalente de Touffreville.*
- Garderie du regroupement scolaire de Lyons-la-Forêt/Le Tronquay - *École Maurice Ravel à Lyons-la-Forêt.*

Le fonctionnement est le même pour les trois garderies en période scolaire. Elles accueillent les enfants à partir de 7h et jusqu'à 19h. Les tarifs

varient entre 1,10 € et 2,90 € pour la garderie du matin et entre 1,85 € et 3,95 € pour la garderie du soir, en fonction du quotient familial.

### > Le centre de loisirs du mercredi

- Centre de loisirs à Lyons-la-Forêt : les enfants sont accueillis dès 7h le mercredi dans les locaux de la garderie périscolaire à Lyons-la-Forêt. Les enfants sont ensuite transportés vers le centre de loisirs de Vascoeuil à partir de 11h30 pour le repas du midi et les animations de l'après-midi. À partir de 17h30, les enfants sont véhiculés vers le centre de loisirs de Lyons-la-Forêt pour un départ échelonné jusqu'à 18h45.
- Centre de loisirs à Vascoeuil : les enfants sont accueillis dès la sortie de l'école le mercredi dans la salle Chapelière, où ils sont rejoints par les enfants du centre de loisirs de Lyons-la-Forêt. Le repas du midi est compris dans le tarif. Des animations sont proposées l'après-midi et une sortie par mois est organisée. À partir de 17h30 les départs sont échelonnés jusqu'à 18h45. Les tarifs varient entre 4,55 € et 12,55 €, en fonction du quotient familial.

## Un territoire **solidaire** plus proche de ses habitants

### > Les vacances scolaires de printemps et de juillet

Le centre de loisirs de la CdCLA est ouvert pendant les vacances scolaires de printemps et 4 semaines en juillet. Un transport est proposé à travers le territoire de l'Ex. Communauté de Communes du Canton de Lyons-la-Forêt avec un arrêt possible par village pour récupérer les enfants. Une garderie comprise dans le tarif journalier est mise en place à partir de 7h30 à Vascœuil et à Lyons-la-Forêt, ainsi que le soir jusqu'à 18h45.

Le tarif journalier inclut le repas, le goûter, les sorties et le transport. Il varie entre 4,55 € et 12,55 €, en fonction du quotient familial.

Un programme d'animation adapté à chaque tranche d'âge est proposé par l'équipe d'animation et une sortie par semaine est programmée.



Sortie des enfants du centre de loisirs au théâtre de l'Arsenal à Val-de-Reuil, le 8 novembre 2017.

## LE SÉJOUR ENFANCE



La communauté de communes propose un séjour pour les enfants âgés de 7 à 11 ans. En 2017, 23 enfants sont partis à Torchamp, dans l'Orne, du 24 au 28 juillet 2017. Accompagnés de trois animateurs, ils se sont initiés à différents sports : tir à l'arc, pêche, équitation, escalade, kayak, course d'orientation et VTT.

La CdCLA reçoit le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de l'Eure dans le cadre d'un Contrat Enfance Jeunesse.

## Les transports

La CdCLA prend en charge les transports scolaires des enfants et des jeunes sur le territoire de l'Ex. Communauté de Communes de l'Andelle. Elle reverse aux communes membres la part qui n'est pas financée par le conseil départemental de l'Eure. À travers ce dispositif, la CdCLA **assure la gratuité des transports pour tous les jeunes scolarisés** de son territoire de la maternelle au lycée. **En 2017, le montant de cette aide s'est**

**élevé à 139 935,73 €.**

Dans le cadre d'une convention, la CdCLA met à disposition du Syndicat Intercommunal Ensemble Aquatique Ludique Vallée Andelle (SIDEAL) son car et son chauffeur pour le transport des élèves se rendant à la piscine de Pont-Saint-Pierre sur le temps scolaire. **En 2017, le coût de ce service a été facturé 55 000 € au SIDEAL.**

# Fréquence Andelle

La web-radio Fréquence Andelle est un projet porté conjointement par l'Éducation Nationale et la communauté de communes.

**Projet fédérateur**, Fréquence Andelle utilise les technologies de la communication et permet une **mise en réseau des écoles du territoire** autour d'un projet réunissant les enseignants et les élèves des écoles maternelles et élémentaires. Les émissions sont diffusées en direct d'une école le vendredi matin, sur le site internet de la CdCLA. Les parents sont aussi invités à

venir écouter les enfants en direct dans l'école le jour de la diffusion. Ensuite, il est possible de réécouter et de podcaster les émissions pendant plusieurs semaines. Fréquence Andelle permet de **valoriser les initiatives territoriales** culturelles, sportives (invités, reportage...), etc., et de relayer l'information dans ces domaines.



La saison 2016-2017 a réuni 21 écoles, 70 classes et environ 1 600 élèves autour de 18 émissions. Suite à la fusion, **6 nouvelles écoles adhèrent au projet** pour la saison 2017-2018, soit **11 classes supplémentaires**. **Plus de 1 850 élèves** du territoire, de la petite section au CM2, se sont exprimés ou s'exprimeront à la radio. C'est pourquoi, le 1<sup>er</sup> décembre 2017, 23 enseignants du territoire ont suivi une formation à la web-radio avec pour objectifs de : proposer des outils pour l'élaboration des émissions, mettre en situation les enseignants derrière les micros, rappeler l'importance de la radio pour le langage oral, l'écoute, l'écrit, la vie du groupe classe, de l'école, du territoire, etc.



# Les rythmes scolaires

Dans l'attente d'une prise de décision suite aux résultats de l'étude sur le périmètre des compétences petite enfance, enfance et jeunesse et d'une harmonisation de ces dernières à l'échelle du nouveau territoire, les compétences enfance des anciennes communautés de communes sont territorialisées, notamment dans le cadre des temps d'activités périscolaires :

- > sur le territoire de l'Ex. CdC du Canton de Lyons-La-Forêt, c'est la CdCLA, compétente dans le domaine, qui intervient directement au sein du Projet Éducatif Territorial (PEdT) de Lyons-la-Forêt,
- > sur le territoire de l'EX. CdC de l'Andelle, ce sont les communes qui sont responsables des temps d'activités périscolaires, la CdCLA intervient au titre de ses compétences sportives et culturelles en soutien technique et financier auprès des communes.

Cette différence de compétences et de modes d'intervention est la raison pour laquelle la CdCLA n'a pu présenter un seul et unique PEdT pour l'année scolaire 2017-2018, et ce, malgré la fusion.

## Le Projet Éducatif de Territoire (PEdT)

### > Un PEdT, qu'est-ce que c'est ?

Le projet de loi pour la refondation de l'École prévoit que les activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation peuvent être organisées dans le cadre d'un PEdT. Il est élaboré à l'initiative de la collectivité qui s'entoure des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation : administrations de l'État concernées, associations, institutions culturelles et sportives, etc. Il vise à tirer parti de toutes les ressources du territoire et de **créer des synergies** pour garantir une plus grande **continuité éducative** entre les projets des écoles et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire, mais aussi **offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité**.



Découverte de l'escrime dans le cadre des temps d'activités périscolaires.

### > Les objectifs du PEdT

- Mieux articuler les temps scolaires et périscolaires,
- Prendre en charge les enfants en toute sécurité,
- Créer les conditions de découverte des activités pour tous,
- Prendre en compte le besoin de l'enfant de disposer de temps libre,
- Favoriser l'épanouissement personnel et collectif des enfants,
- Respecter le rythme de vie et les besoins spécifiques de l'enfant de 3 à 6 ans,
- Équilibrer les temps d'activité et de repos, aider les enfants à se repérer, organiser les transitions et adapter les activités à l'âge des enfants,
- Développer une offre de loisirs gratuite et de qualité sur le territoire pour tous les enfants scolarisés.

### > Les évolutions des PEdT de Lyons et de l'Andelle en 2017

Le décret du 27 juin 2017 relatif à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires a introduit une dérogation permettant aux communes de revenir à une semaine de 4 jours. Sur le territoire de l'Ex. CdC de l'Andelle, quelques communes ont saisi cette opportunité pour la rentrée 2017 : Flipou, Ménesqueville et Val d'Orges (Grainville/Gaillardbois-Cressenville). En 2017, le PEdT de l'Andelle s'applique donc sur 20 écoles. Sur l'Ex. CdC du Canton de Lyons-la-Forêt, deux regroupements scolaires ont fait ce choix : Rosay/Touffreville/Lisors et Lyons-la-Forêt/Le Tronquay. En 2017, le PEdT de Lyons-la-Forêt concerne donc le regroupement Vascoeuil/Les Hogues, soit 2 écoles.



## Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

### > Les actions mises en place par la CdCLA

#### ● PEdT de l'Andelle

- L'indemnisation des 17 coordinateurs,
- L'accompagnement de chaque commune,
- La coordination d'un parcours de formation,
- La réalisation d'outils de communication,
- La participation au développement de l'offre de loisirs.

#### ● PEdT de Lyons

- La rémunération des animateurs et intervenants extérieurs,
- La gestions des moyens humains, financiers et matériels,
- La coordination des équipes d'animation,
- La réalisation d'outils de communication,
- L'accompagnement des relations entre les différents acteurs des TAP.



### > Les activités proposées

Les interventions animées dans le cadre des TAP sont très variées : sportives (escrime, full-contact, baseball, kung-fu, etc.), artistiques (comédie musicale, art et matière, théâtre, cinéma, etc.), loisirs créatifs (fabrication d'instruments de

musique, couture, création de bijoux, etc.), culturelles et citoyennes (ambassadeurs citoyens, habitat du monde, éducation aux médias, etc.), éducation à l'environnement (des hommes et des abeilles, jardinage, etc.) ou encore scientifiques.

### > Les TAP, vecteur de développement de l'offre sportive et culturelle

Les TAP ont participé au **développement de l'offre sportive et culturelle** sur le territoire. En effet, la première année avait permis l'implantation sur le territoire d'un club de volley-ball, la seconde année trois autres disciplines avaient vu le jour :

le rugby, le baseball et le kung-fu. La troisième année ce sont deux nouvelles activités qui se sont installées sur le territoire : le roller et le hip-hop. Parallèlement, le club de kung-Fu avait ouvert un créneau supplémentaire.

### Le taux de fréquentation des TAP :

	2017 -2018			
	PEdT de l'Andelle		PEdT de Lyons	
	%	enfants	%	enfants
Fréquentation élémentaire	90	1 042	80	54
Fréquentation maternelle	73	246	89	42
<b>Fréquentation globale</b>	<b>86</b>	<b>1 288</b>	<b>84</b>	<b>96</b>

### Perspectives à venir

Suite à la parution du décret permettant le retour de la semaine à 4 jours, les services de l'Éducation Nationale ont demandé aux communes et écoles de prendre une décision quant à l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2018-2019. Les conseils municipaux et conseils d'école concernés ont inscrit cette question à leur ordre du jour. Leurs décisions de revenir à la semaine de 4 jours ont été transmises au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN).

17

communes

18

écoles

72

classes

1401

enfants

77

intervenants

20

coordinateurs

5 246

heures animées

55

activités différentes environ



# La jeunesse


Dans le cadre de la fusion, le fonctionnement du service jeunesse a été harmonisé à l'échelle du nouveau territoire. Dès avril 2017, les adolescents de 11 à 17 ans des deux anciennes communautés de communes ont pu profiter d'actions communes. En attendant l'évolution de l'étude sur les compétences petite enfance, enfance, jeunesse et des décisions politiques qui en découlera, la CdCLA a une gestion mixte de sa compétence jeunesse : une gestion directe de l'espace jeunes situé à Fleury-sur-Andelle et une gestion déléguée à deux partenaires associatifs, la MJC ALER par ses actions AJI (Actions Jeunes Initiatives) et le Centre social Espace Libre par ses actions Go Pass' Ados. Ces associations travaillent sous conventionnement avec la CdCLA pour proposer et permettre aux jeunes âgés de 11 à 17 ans de seize communes, d'avoir accès à des activités de loisirs éducatifs sur les périodes périscolaires et extrascolaires.

## Les structures jeunesse : 11-17 ans

L'ensemble des 31 communes de la CdCLA est couvert par ces trois structures :

 Espace Libre  
« Go Pass' Ados »  
situé à Charleval

 Espace jeune  
intercommunal  
situé à Fleury s/Andelle

 MJC ALER « AJI »  
situé à Romilly-  
sur-Andelle



Répartition des communes / structures jeunesse

## Les grandes orientations de la politique jeunesse

- > Favoriser l'accès à l'offre globale pour tous et dans tous les domaines,
- > Favoriser l'accès à la mobilité,
- > Soutenir les dispositifs d'accès à l'emploi des jeunes et des personnes les plus en difficultés,
- > Améliorer l'accès à l'information et la communication pour les jeunes.

## Des actions concrètes en direction des jeunes

### > L'aide au Permis B et AM

Ce dispositif concerne les jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans inscrits à la Mission Locale Évreux Louviers Val-de-Reuil et résidant sur le territoire Lyons Andelle. Un partenariat est établi avec la Mission Locale qui repère et accompagne les jeunes dans leurs démarches d'insertion professionnelle. La CdCLA priorise l'accompagnement des projets d'insertion pour lesquels la mobilité est un frein à l'accès à l'emploi. Pour le dispositif « Permis citoyen », la CdCLA prend en charge 80 % du coût global du permis, fixé sur la base de 25h de conduite. En contrepartie, les bénéficiaires doivent effectuer des heures d'engagement citoyennes auprès d'une mairie, d'une association ou d'une entreprise, proportionnellement au montant de l'aide apportée. **En 2017, quatre dossiers « Permis citoyen » ont été montés pour un financement en 2018.**



### > L'Opération Sac Ados

Cette action est une aide au départ autonome des jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans résidant sur le territoire de la CdCLA. Au-delà de l'accompagnement financier (100 € en chèques vacances et 35 € en chèque services), le dispositif permet aux jeunes adultes de bénéficier d'un accompagnement, par un animateur de la communauté de communes, afin de faciliter le départ et de lever les appréhensions de ces derniers. **En 2017, la CdCLA a aidé 15 jeunes du territoire à partir en vacances autonomes.**

### > L'aide au BAFA/BAFD

Cette aide favorise l'emploi des jeunes âgés de 17 à 25 ans qui résident sur le territoire de la CdCLA, en leur permettant d'obtenir un diplôme reconnu et, ainsi, accéder à un premier emploi rémunéré. La CdCLA finance les parties théoriques des formations avec l'aide de la CAF. En contrepartie, la collectivité attend des bénéficiaires qu'ils intègrent les équipes d'animation des structures de loisirs enfance et jeunesse. **En 2017, 28 jeunes du territoire ont bénéficié de cette aide, pour un montant de 13 226 €.**



## Les séjours jeunesse

En 2017, deux séjours à dominante sportive ont été proposés aux jeunes du territoire :

> **Un séjour surf**, du 8 au 15 juillet 2017 en Vendée. 16 jeunes de la CdCLA ont pu profiter de ce séjour à dominante surf sur les plages de Saint-Hilaire-de-Riez.

> **Un séjour Futuroscope**, du 7 au 18 août 2017 dans la Vienne. 14 jeunes sont partis autour du lac de Saint-Cyr où, en plus de la visite du parc « Le Futuroscope », ils ont profité de la base de loisirs avec comme activités le paddle, le water-jump, etc.



## Perspectives 2018

En 2018, la CdCLA proposera un « séjour neige » de sept jours ouvert aux jeunes âgés de 13 à 17 ans du territoire Lyons Andelle. Les activités de ce nouveau séjour seront essentiellement axées autour de la pratique du ski.





# Le sport

Rendre le sport accessible à tous est un des objectifs majeurs de la CdCLA. Elle assure la promotion et le développement des activités sportives auprès des écoles et des associations. L'offre sportive a été harmonisée à l'échelle du territoire Lyons Andelle. Ainsi, depuis la rentrée scolaire 2017-2018, les interventions EPS (Éducation Physique et Sportive) sont dispensées dans chaque classe élémentaire du territoire, à raison de deux cycles dans l'année. Aussi, les différentes actions sportives mises en place par la CdCLA sont ouvertes à l'ensemble des habitants du territoire.

## L'activité sur le temps scolaire

Chaque classe élémentaire se voit dispenser deux cycles d'Éducation Physique et Sportive (EPS) dans l'année par cinq éducateurs sportifs de la CdCLA. Un premier cycle est encadré intégralement sur une Activité Physique, Sportive et Artistique (APSA) nécessitant de l'installation et du matériel, que les enseignants n'auraient pas pu mettre en place, seuls.

Un second cycle, en partie accompagné, est proposé. L'éducateur sportif de la CdCLA anime trois ou quatre séances et laisse le livret pédagogique et le matériel nécessaire à l'enseignant pour l'aider à la mise en place des autres séances. Les éducateurs sportifs interviennent auprès des écoles élémentaires de : Bacqueville, Bourg-Beaudouin, Charleval,

## L'année scolaire

2017-2018 en quelques chiffres ...

- > **60 classes** ont participé à ces séances.
- > **900 séances** d'EPS sont dispensées à l'année.
- > **8 rencontres sportives** ont été organisées en partenariat avec l'USEP Andelle.
- > **1 500 enfants** du territoire environ sont concernés.

Fleury-sur-Andelle, Flipou, Les Hogues, Le Tronquay, Lisors, Lyons-la-Forêt, Ménesqueville, Perriers-sur-Andelle, Perruel, Pont-Saint-Pierre, Radepont, Romilly-sur-Andelle, Rosay-sur-Lieure, Val d'Orger et Vandrimare.

## Les actions hors temps scolaire

Les éducateurs sont également chargés d'animer des actions sportives en dehors du temps scolaire, en partenariat avec les structures enfance jeunesse et les associations sportives du territoire. **En 2017, six temps forts sportifs ont été proposés aux habitants du territoire.**

### > Les Lauréats sportifs

Cette cérémonie met à l'honneur les habitants du territoire qui se sont distingués dans leur discipline sportive de prédilection. **En 2017, environ 250 personnes se sont retrouvées au complexe sportif de Perriers-sur-Andelle pour mettre à l'honneur une vingtaine de sportifs et d'associations, ainsi qu'une douzaine de bénévoles.**



### > Le Raid'Andelle

Organisé par la CdCLA en partenariat avec la MJC ALER, Espace Libre et la maison des jeunes de Perriers-sur-Andelle, **l'édition 2017 a réuni 30 jeunes âgés de 11 à 17 ans.**

Pendant 5 jours, les jeunes ont dû se dépasser et s'entraider pour enchaîner les activités : kayak, vélo, escalade, tir à l'arc, etc. Une aventure humaine dans laquelle ils ont été contraints de privilégier la vie du groupe au détriment de leur propre confort.



## > Sport, santé : les défis d'Andy !

Cet évènement vient ponctuer une année sportive riche sur le territoire. Organisé conjointement avec les associations sportives, « Sport, Santé : les défis d'Andy ! » est un rendez-vous sportif incontournable du territoire. **En 2017, près de 1 200 personnes sont venues à la rencontre de la trentaine d'associations présentes.**



## > J'apprends à nager

Dans le cadre scolaire, à la fin du CM1, les élèves du territoire effectuent un test de natation qui leur permet de valider, ou non, ce dernier. Afin d'offrir la possibilité aux élèves, qui ont échoué, de repasser ce test et de le valider, la CdCLA a mis en place le dispositif « J'apprends à nager » qui permet à ces élèves d'avoir des cours en groupe réduit et de les familiariser avec l'élément particulier qu'est l'eau. **Deux stages pour huit jeunes ont eu lieu en 2017.**

## Les gymnases et plateaux sportifs

La CdCLA adhère au Syndicat Mixte de la Gestion des Gymnases (SMGG) qui assure la gestion et l'entretien des gymnases rattachés aux collèges de Fleury-sur-Andelle Romilly-sur-Andelle. **En 2017, la contribution de la communauté de communes s'élevait à 263 308 €.**

Le territoire Lyons Andelle dispose de huit plateaux sportifs

## Le soutien aux associations

### > L'école de football intercommunale

Afin d'accueillir les jeunes footballeurs du territoire dans les meilleures conditions possible, l'Ex. CdC de l'Andelle a construit à Pont-Saint-Pierre, sur un terrain appartenant à Romilly-sur-Andelle, une école de football intercommunale.

Cette dernière est composée d'un bâtiment de 423 m<sup>2</sup> comprenant des vestiaires et des bureaux, d'un terrain d'entraînement et d'un terrain destinés aux « U11 - U13 ».

## > Les nuits du sport



Ce rendez-vous sportif régulier pour les habitants permet aux associations sportives du territoire de montrer leur dynamisme et leur savoir-faire. Par la même occasion, les habitants découvrent les infrastructures et associations locales. Ouvertes à tous, ces rencontres sportives et conviviales montrent la volonté politique de développer les sports de loisirs en milieu rural et rendre le sport accessible à tous. **En 2017, « La nuit du basket » et « La nuit du handball » et « La nuit du badminton » ont rassemblé une cinquantaine de participants à chaque soirée.**

## > Les samedis kayak en famille

Ces descentes kayak gratuites et ouvertes à tous les samedis de juin permettent aux habitants du territoire de s'initier à une pratique sportive innovante et découvrir le territoire sous un nouvel angle. **En juin 2017, près d'une centaine d'habitants du territoire ont pu découvrir ou redécouvrir les monuments qui bordent l'Andelle, à bord de leur kayak.**

dans les communes de Bacqueville, Douville-sur-Andelle, Fleury-sur-Andelle, Grainville-Val d'Orger, Ménesqueville, Perriers-sur-Andelle, Radepont et Romilly-sur-Andelle.



La gestion de cet équipement a été confiée par convention au RPF (Romilly-sur-Andelle, Pont-Saint-Pierre, Football Club).

### > Les conventions d'objectifs avec les clubs sportifs

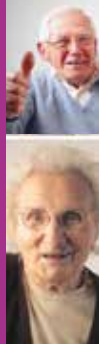
la CdCLA signe des conventions d'objectifs avec les associations de sport collectif pour financer les actions portées à destination du public du territoire. **En 2017, la CdCLA a accompagné à hauteur de 48 830 € les associations sportives.**

# Les seniors

Elue déléguée à l'action sociale :

M<sup>me</sup> Sylviane Fouquet  
12<sup>e</sup> vice-présidente

Référente à la CdCLA :  
Audrey Géraud



Le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie (personnes âgées, handicapées, malade, accidentées, etc.) est une priorité pour la CdCLA. Plus de 100 aides à domicile interviennent auprès d'environ 510 bénéficiaires. La communauté de communes propose trois services à ses habitants : l'aide à domicile, la livraison de repas à domicile et le transport à la demande.

## L'aide à domicile

### > Un service de qualité

Les élus et les agents de la CdCLA souhaitent **contribuer au bien-être** des personnes ayant besoin d'une aide ou d'un accompagnement à domicile et **proposer un service de qualité à l'écoute des usagers et des salariés**. Le Service d'Aide à Domicile (SAD) de la CdCLA intervient sur toutes les communes du territoire Lyons Andelle. Le Département délivre une autorisation au service pour intervenir auprès des usagers bénéficiant de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, de la Prestation de Compensation du Handicap et de l'aide sociale. Les publics ciblés sont les personnes âgées de plus de 60 ans, les personnes handicapées et les personnes âgées de moins de 60 ans ayant besoin d'une aide temporaire (sur présentation d'un certificat médical).

### > Une évaluation des besoins

Le SAD propose, dans un premier temps par l'intermédiaire de trois responsables de secteur, une analyse de la demande de l'utilisateur afin d'y répondre au mieux. Elle permet :

- Une évaluation des besoins,
- Une aide à la constitution des dossiers d'aide financière,
- Une présentation du fonctionnement du SAD.

### > Des prestations adaptées au public

Dans un deuxième temps par l'intermédiaire d'aides à domicile formées, le SAD peut intervenir auprès des bénéficiaires pour :

- Les soins d'hygiène,
- L'aide aux transferts,
- L'aide aux repas,
- Les courses,
- L'entretien du logement,
- Des activités de loisirs,
- Le maintien du lien social.

Les interventions sont programmables du lundi au dimanche de 7h à 20h30.

### > Un accompagnement personnalisé

Les responsables de secteur assurent un suivi de l'évolution de la situation globale du bénéficiaire du SAD. Elles assurent également la coordination des aides à domicile et la communication avec les autres professionnels intervenant au domicile. Elles peuvent modifier l'organisation du planning afin de répondre aux nouveaux besoins exprimés ou repérés.

BILAN GÉNÉRAL		2017
Nombre d'heures d'intervention	Total	93 217 h
	Heures semaine (du lundi au samedi)	84 647 h
	Heures dimanches et jours fériés	8 570 h
Nombre de prestations effectuées par an		125 796
Nombre moyen mensuel de salariés intervenants au service		86
Nombre moyen mensuel de bénéficiaires		354

115

aides à domicile

507

bénéficiaires

93 217

heures d'intervention effectuées

24 909

repas livrés



## > L'harmonisation du fonctionnement

Suite à la fusion, un groupe d'aides à domicile et d'agents administratifs s'est réuni à 5 reprises entre juin et octobre 2017 afin de travailler à l'**harmonisation des fonctionnements** des services aide à domicile des deux anciennes intercommunalités. Ainsi, les plannings en semaine et l'organisation administrative ont été harmonisés fin 2017. L'harmonisation des plannings week-end a eu lieu en avril 2018. Au premier semestre 2018, un nouveau groupe de travail a été mis en place pour créer un nouvel outil de transmission au domicile.

## ZOOM

### Formation à l'utilisation du matériel médical

Offrir un meilleur confort aux bénéficiaires tout en préservant la santé des aides à domicile est une priorité pour le service aide à domicile de la CdCLA. C'est pourquoi, en mai et juin 2017, près de 95 aides à domicile ont été formés à l'utilisation du matériel médical : le lit médicalisé, le lève-personne et le verticalisateur. Les objectifs étaient de favoriser et encourager l'utilisation du matériel médical, sécuriser les transferts des usagers dépendants, réduire le risque d'accident de travail et de maladie professionnelle ainsi que créer du lien entre les aides à domicile et les agents administratifs. Par le biais de cette formation, la CdCLA permet aux aides à domicile de développer leur expérience au quotidien, en assurant la professionnalisation du service et ainsi une reconnaissance de ce métier aux gestes de plus en plus techniques.



## La livraison de repas à domicile

La livraison de repas à domicile est un **service pratique et souple** utilisé pour quelques jours ou pour de longues périodes. Destiné à tous les habitants de CdCLA qui en font la demande sous 48h, ce service assure la livraison de repas équilibrés avec trois véhicules frigorifiques. Les repas sont fabriqués par *La Normande* et peuvent s'adapter à des régimes spécifiques (sans sel, sans sucre, sans sel et sans sucre). Chaque repas est composé d'un potage, d'une entrée, d'un plat, d'un produit laitier, d'un dessert, d'un goûter et d'un pain. Le bénéficiaire élabore son propre menu en fonction de plusieurs choix. Les livraisons s'effectuent du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, les repas du samedi et du dimanche sont livrés le vendredi. **En 2017, 24 909 repas ont été livrés à 97 bénéficiaires par mois.**

## Le transport à la demande

Le service est destiné aux bénéficiaires de l'aide à domicile et/ou de la livraison de repas à domicile. Les transports sont possibles du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30 pour de nombreux motifs : rendez-vous médical, courses, visite chez un ami, rendez-vous chez le coiffeur, etc. Ce service est gratuit sur les communes de la CdCLA. Pour répondre à la demande des usagers, les transports sont possibles en dehors du territoire. Ils sont facturés 0,32 €/km à la sortie de la CdCLA. **En 2017, 180 transports à la demande ont été effectués auprès de 21 bénéficiaires.**

# La CdCLA, un lieu d'écoute

## > Une permanence au CIDFF

La communauté de communes a mis en place des permanences juridiques avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) qui sont assurées une fois par mois à la mairie de Romilly-sur-Andelle.

## > Les autres permanences

L'assistante sociale de Charleval assure des permanences au siège de la CdCLA : tous les mardis matin à partir de 9h (sur rendez-vous uniquement). Des permanences ont lieu pour les demandeurs d'emploi : Pôle Emploi, Mission Locale, etc. (cf. p. 19).



# L'action culturelle

La CdCLA propose une programmation culturelle ouverte à tous les publics du territoire afin de favoriser l'accès à la culture. Les élus souhaitent mettre la culture au cœur de leur action comme un levier de développement local. En 2017, « l'effet de synergie » à travers une multitude de petites formes et de propositions disséminés sur le territoire a été mis à l'honneur, ainsi qu'un projet d'actions culturelles en direction du jeune public autour de la danse hip-hop.

## La programmation 2016/2017

Actions	Compagnies & intervenants	Lieux
Ouverture de saison	« La Baronnade » par Les Grooms	Rues de Fleury-sur-Andelle
Le mois du film documentaire	« La Cour de Babel » de Julie Bertuccelli et « Nous trois ou rien » de Kheiron	Salle Charles IX / Charleval
Festival Chant d'Elles et Fête de la soupe	« Ménage à trois » par Chloé Lacan	Salle Calvo / Pont-S'-Pierre
Conférence dansée	« Hip-hop, est-ce bien sérieux ? » par la 6 <sup>e</sup> dimension	Salle Aragon / Romilly-sur-Andelle
Spectacle de clown	« Par le Boudu » par Bonaventure Gacon	Salle Calvo / Pont-S'-Pierre
Tremplin de musiques actuelles	« Chaman Crew », « Lemon Cake », « The Mockers » et « Near death experience »	Salle Aragon / Romilly-sur-Andelle
Concerts*	Loïc Lantoine et Ben Hebert Larue	Salle Calvo / Pont-S'-Pierre
Sortie hors les murs	« Funny Birds »	Cirque-Théâtre d'Elbeuf
Opéra de Rouen	« En dansant » par l'orchestre de l'Opéra de Rouen Normandie	Salle socio-culturelle / Vandrimare
Théâtre de rue	« Ma vie de grenier » par Carnage production	Mairie / Amfreville-les-Champs
Balade contée	« Entre chien et loup » par la Cie Contes Gouttes	Halle / Perriers-sur-Andelle
Clôture de la saison	Mise en scène par le collectif d'artistes HSH Crew, « La Foirce » avec Fred Touth, Hip-hop avec la 6 <sup>e</sup> dimension, concert de Ben Herbert Larue et la Fanfare Pusca	Château Saint-Crespin / Lorleau

*Concert de Loïc Lantoine annulé indépendamment de la volonté de la communauté de communes.*

## L'école du spectateur

La CdCLA offre aux enfants des écoles un spectacle chaque saison. C'est une volonté politique forte des élus d'apporter aux plus jeunes les bases d'une connaissance et d'un regard culturel, nécessaire à l'éducation. En proposant des spectacles hors les murs au jeune public, la CdCLA poursuit son **rôle de médiation** et donne l'occasion

à nos enfants de devenir de vrais spectateurs. Cette saison, **548 enfants** de CE2 et CM1 ont découvert différents lieux culturels de la Région. Les spectacles programmés, en plus de leurs qualités artistiques, font toujours l'objet d'une réflexion faisant écho à des interrogations. Susciter des débats avec les

Spectacles	Enfants	Lieux
« Hullu » par la Cie Blick Théâtre	261	Cirque-Théâtre d'Elbeuf
« Allez, ollie... à l'eau » par la Cie de Louise	60	Le Tangram Scène nationale Évreux-Louviers
« Sublime » par la Cie Ascrom		
« Les habits neufs du roi » par la Cie contrepoint	60	L'Arsenal Val-de-Reuil
« Je brasse de l'air » par la Cie L'Insolite	37	
« Dormir cent ans » par la Cie La part des anges	70	

enfants participe à bouleverser les idées reçues et contribue à former le jeune public dans son parcours culturel. Pour chaque spectacle un dossier pédagogique a été proposé aux enseignants de façon à mener avec les enfants un travail en amont du spectacle.



## Les projets transversaux

La programmation culturelle est organisée en transversalité avec les différents services de la CdCLA, ses communes (mairies, écoles, bibliothèques, etc.), les associations du territoire et les structures culturelles du département et de la région. Quelques exemples lors de la saison 2016-2017 : le service culturel a travaillé en partenariat avec la chorale « Vagabondages » pour l'ouverture de saison, ou encore avec la bibliothèque de Charleval, l'association « Andelle Massilli » et Images en Bibliothèques dans le

cadre du mois du film documentaire. La fête de la soupe, mise en place dans le cadre du festival « Chant d'Elles », a été organisée en partenariat avec des bibliothèques et des associations du territoire. Les élèves de l'école de musique intercommunale Romilly/Pîtres/Pont-Saint-Pierre se sont produits lors du concert « En dansant », organisé en partenariat avec l'Opéra de Rouen. Chaque saison, la balade contée est proposée en partenariat avec des bibliothèques et des classes du territoire, à titre d'exemple.

### ZOOM

#### Le Musée Mobile (MuMo) d'art Contemporain



Le MuMo est né d'un désir de partage : aller à la rencontre des enfants sur leur lieu de vie, les mettre en contact avec la création, susciter leur curiosité, laisser s'exprimer leurs émotions, etc. Le musée itinérant a exposé une sélection d'œuvres issues des collections des Fonds Régionaux d'Art Contemporain, en juin 2017. **17 classes, soit 450 enfants** l'ont visité et ont participé à des ateliers de pratiques artistiques autour des œuvres présentées, animés par deux médiatrices. Il était également ouvert au public tous les soirs.

# 3 350

spectateurs à la programmation tout public

# 14

compagnies professionnelles

# 550

enfants aux représentations scolaires

# 16

communes ont accueilli un spectacle ou une action culturelle

# 215

enfants ont participé au CLEAC

## Le Contrat Local d'Education Artistique et Culturelle (CLEAC)

**Créer, transmettre, partager, expérimenter en présence d'un artiste facilite et favorise l'accès à la culture.** Partie prenante de cette démarche, la CdCLA est inscrite dans le CLEAC au côté de la DRAC et l'Éducation Nationale. Grâce à cette convention, un artiste est accueilli en résidence chaque année pour accompagner les élèves et plus largement les jeunes du territoire autour d'un **projet artistique**. **Créer du lien à travers un projet culturel est aussi un acte citoyen.** Cette saison, c'est

la Cie de danse urbaine « 6<sup>e</sup> dimension » qui a été invitée à œuvrer avec les enfants des écoles maternelles et primaires, des temps d'activités périscolaires, les jeunes des collèges du territoire, une classe de SEGPA et les structures jeunesse. 215 enfants ont ainsi créé une chorégraphie de danse hip-hop, présentée lors de la clôture de saison. Ils ont également travaillé autour de l'histoire du mouvement hip-hop.

## La compagnie en résidence

« *L'effet de synergie* » : un effet que chacun d'entre eux n'aurait pas pu obtenir en agissant isolément. Une belle équation que le collectif d'artistes HSH Crew s'est proposé de résoudre en se transformant en **cirque ambulant** pour aller à la **rencontre des habitants** et additionner les énergies créatrices. La troupe est partie de Pont-S<sup>t</sup>-Pierre le 28 septembre 2016 pour arriver à la clôture de saison le 10 juin 2017. Plusieurs étapes ont été organisées avec diverses activités à faire ou à regarder :

- > Détournement tofs/dessins et création d'un carnet de voyage,
- > Collection de curiosités : mini cinéma ambulant,
- > Rouleau encreur : vélo-atelier d'impression,
- > Bivouac collectif et clôture de saison.

## Perspectives 2018

En 2018, naîtront de nouveaux partenariats avec :

- > le service de l'inventaire du patrimoine de la Région, la maison de l'architecture de Normandie et l'école d'architecture de Rouen autour d'un projet de valorisation du patrimoine industriel,
- > l'association du « Festival des à-côtés » pour la mise en place d'un festival de cinéma d'art et d'essai,
- > les festivals « SPRING » et « Terres de Paroles » dans le cadre de la programmation culturelle.

# La communication

Le service communication propose une stratégie globale de communication et la pilote afin d'assurer la promotion de la collectivité et de ses services. Il accompagne les projets et événements de la communauté de communes et il réalise et développe l'ensemble des outils et supports de communication de l'intercommunalité.

## Les objectifs

Suite à la fusion, le service communication avait pour objectifs de :

> **Affirmer l'identité visuelle** de la Communauté de Communes Lyons Andelle en mettant en valeur son **dynamisme** et ses **caractéristiques propres** pour contribuer à sa **notoriété**.

> **Apporter une information régulière, cohérente et partagée** sur les impacts de la fusion aux différents acteurs du territoire : élus, habitants, agents, partenaires, etc.  
> Faire **adhérer** ces différents acteurs à cette nouvelle entité.

## L'identité visuelle

Le logo de la CdCLA se veut représentatif du nouveau territoire Lyons Andelle. La couleur bleue est associée à l'eau et symbolise la sérénité et la sécurité, le vert évoque la nature et incarne l'équilibre et la croissance, le violet est quant à lui associé au sérieux et évoque le dynamisme et l'unité. Ces trois couleurs représentent le **dynamisme, la**



**modernité, l'environnement, la culture et le patrimoine du territoire Lyons Andelle.** Quant aux visuels, symboles de gouttes d'eau et/ou de feuilles, ils sont emblématiques du territoire : la rivière et la forêt. Les vagues dynamisent l'ensemble du logo et les polices le modernise.

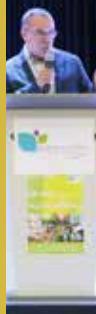
## Les activités du service en 2017

- > Réalisation de trois « Lyons Andelle Le Mag' ».
- > Création de deux programmes culturels.
- > Production de deux « Bulletin La Marelle ».
- > Élaboration du guide des associations 2017-2018.
- > Réalisation du rapport d'activité (Ex. CdC de l'Andelle).
- > Création de deux « Lettre des rythmes éducatifs ».
- > Production d'un dépliant « Sport, santé : les défis d'Andy ! »
- > Animation du site internet de la CdCLA.
- > Assistance et conseils auprès des utilisateurs des sites communaux de 19 communes.
- > Gestion et mise à jour de l'extranet communautaire et de la page Facebook de la CdCLA.
- > Élaboration de publications institutionnelles et événementielles.
- > Infographie : création graphique des supports de communication.
- > Participation à l'organisation de manifestations.
- > Coordination des relations avec la presse.



## Les nouveautés 2017

- > Création d'une identité visuelle : nom, logo et charte graphique.
- > Déclinaison de la charte graphique sur les différents supports de la CdCLA : bureautique, événementiel, signalétique, site internet, réseaux sociaux, etc.
- > Lancement officiel du guide des associations 2017-2018 avec les représentants d'associations.
- > Réalisation d'une lettre d'information interne à destination des agents de la CdCLA.
- > Financement de neuf nouveaux sites communaux et formations à leur mise à jour.



## Êtes-vous connectés ?

### > Le site internet

Consultez l'actualité de la communauté de communes, téléchargez des formulaires, les plaquettes, le guide touristique Lyons Andelle et le Lyons Andelle Le Mag', découvrez l'ensemble des services proposés, consultez l'agenda, écoutez la web-radio des écoles Fréquence Andelle... en vous connectant au site internet de la CdCLA :

[www.cdcla.fr](http://www.cdcla.fr)

Le site de la CdCLA renvoie vers les sites de ses communes membres.



### > L'extranet

La CdCLA dispose d'un extranet pour :

- Permettre un partage de l'information simple et sécurisé,
- Rendre l'information accessible et disponible,
- Permettre aux acteurs d'avoir accès à l'ensemble des informations et des outils de travail nécessaires à l'accomplissement de leur mission,
- Permettre un accès rapide, ciblé et sécurisé de l'information.

Les membres du bureau, les conseillers communautaires, les membres des communes (conseillers municipaux,

membres des commissions, secrétaires de mairies, etc.) et les responsables de services peuvent ainsi consulter : les actualités, l'agenda des réunions, les comptes-rendus de réunions et les documents de travail. Les accès sont sécurisés en fonction des différents profils. L'accès à l'extranet se fait via le bandeau de bas de page du site internet de la CdCLA en entrant un identifiant et un mot de passe.

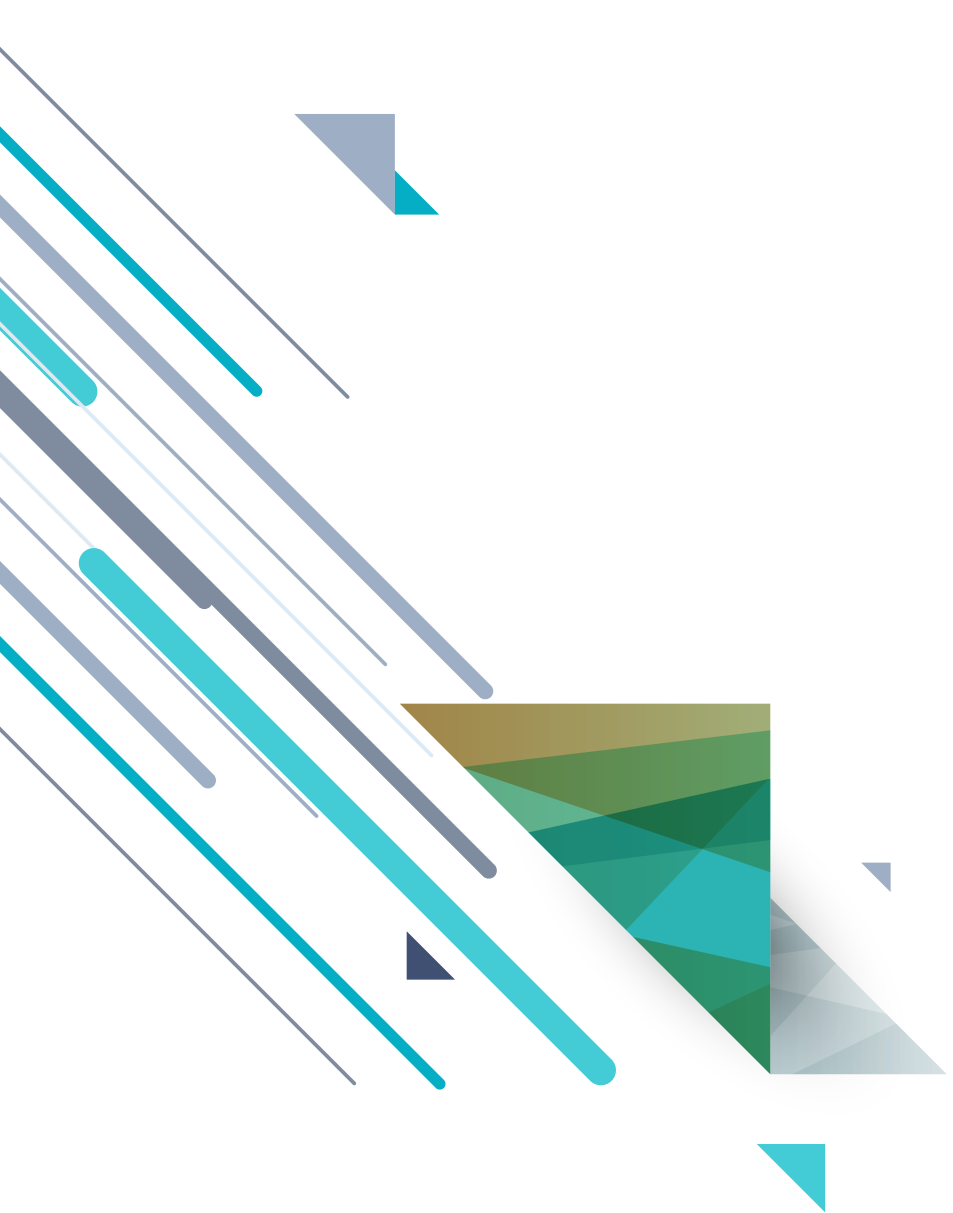
### > La page Facebook

la CdCLA possède sa propre page Facebook. Toutes les actualités de la communauté de communes sont sur :

[www.facebook.com/cdcla.fr](http://www.facebook.com/cdcla.fr)

Rejoignez-nous !





## Communauté de Communes Lyons Andelle

Rue Martin Liesse - ZA La Vente Cartier

BP 20 - 27380 Charleval

Tél. : 02 32 49 61 27 - Fax : 02 32 49 59 49

[www.cdcla.fr](http://www.cdcla.fr) - [www.facebook.com/cdcla.fr](https://www.facebook.com/cdcla.fr)